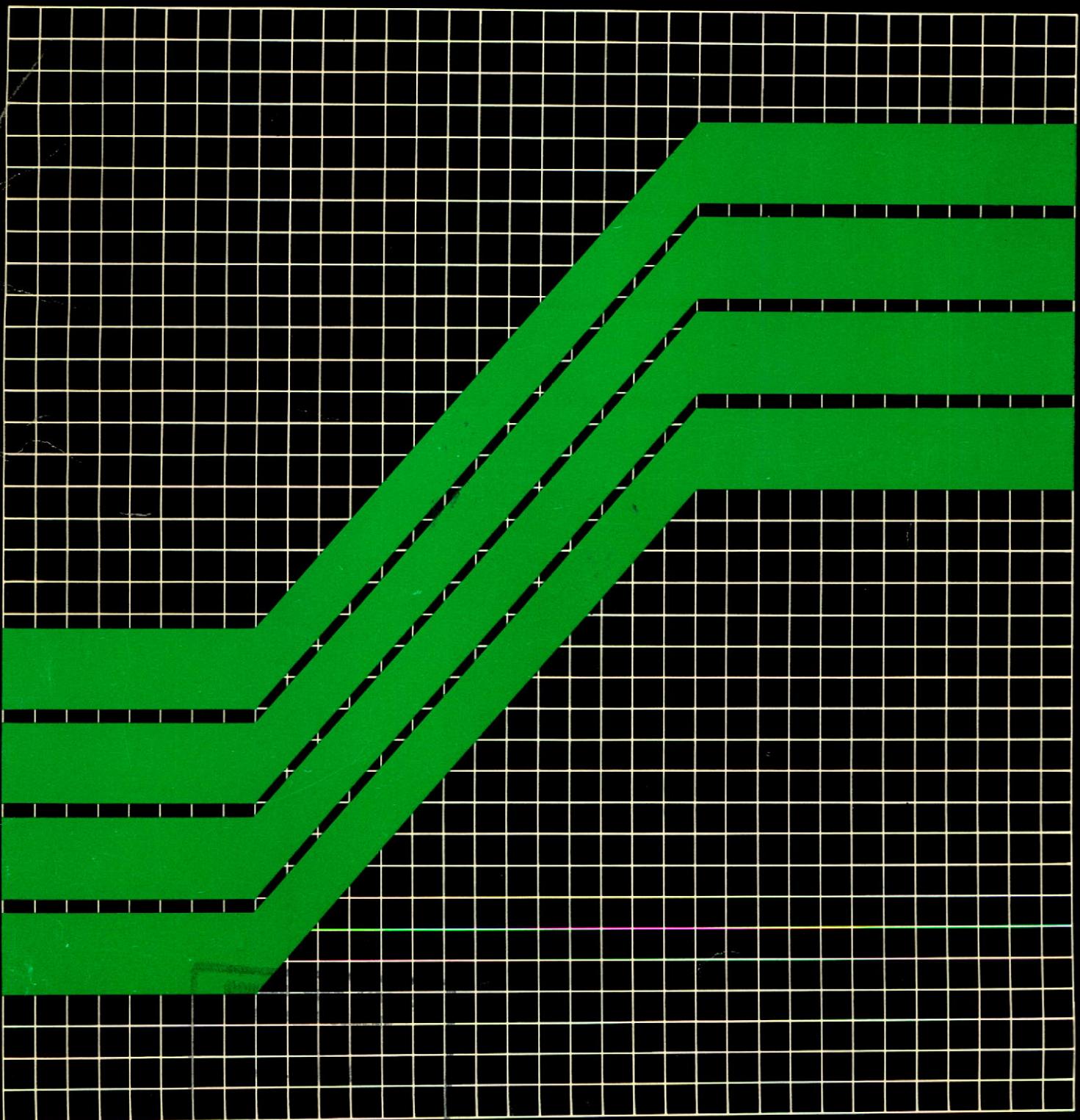




**la fédération de Québec
des caisses populaires
desjardins**

RAPPORT ANNUEL 1977



**QUARANTE-SIXIÈME RAPPORT ANNUEL
de la fédération de québec
des caisses populaires
desjardins**

siège social
150, avenue des commandeurs
lévis, québec
G6V 6P8

Les unions régionales

L'Union régionale de Trois-Rivières des Caisses populaires Desjardins
L'Union régionale de Québec des Caisses populaires Desjardins
L'Union régionale de Montréal des Caisses populaires Desjardins
L'Union régionale de Gaspé des Caisses populaires Desjardins
L'Union régionale de Sherbrooke des Caisses populaires Desjardins
L'Union régionale de Rimouski des Caisses populaires Desjardins
L'Union régionale des Caisses populaires Desjardins du diocèse de Chicoutimi
L'Union régionale des Caisses populaires Desjardins de l'Ouest-Québécois
L'Union régionale de Saint-Hyacinthe des Caisses populaires Desjardins
L'Union régionale de Joliette des Caisses populaires Desjardins

Les institutions

La Société d'Assurance des Caisses Populaires
L'Assurance-Vie Desjardins
La Sauvegarde Compagnie d'Assurance sur la Vie
La Sécurité, Compagnie d'Assurances Générales du Canada
Fiducie du Québec.

Les autres institutions rattachées au Mouvement des Caisses populaires Desjardins

Institut Coopératif Desjardins
Fondation Girardin-Vaillancourt
Société d'Investissement Desjardins
Crédit Industriel Desjardins Inc.

Les administrateurs

* Alfred Rouleau, <i>président et chef de la direction</i>			
* Jean-Marie Ouellet, <i>président du conseil d'administration</i>			(1980)
* Guy Bernier, <i>premier vice-président du conseil d'administration</i>			(1978)
* Henri-Paul Trudel, <i>deuxième vice-président du conseil d'administration</i>			(1978)
* Monique Vézina-Parent, <i>secrétaire du conseil d'administration</i>			(1978)
François Adam	(1978)	A.-Hervé Hébert	(1979)
Raymond Audet	(1980)	Wesley Hogg	(1980)
J.-Roland Bellemare	(1979)	Paul Lamoureux	(1980)
Jean-Eudes Bergeron	(1978)	Georges-Octave Langlois	(1980)
Georges-Albert Bertrand	(1979)	Roland Lapointe	(1978)
Raymond Blais	(1979)	Lionel Ménard	(1978)
Paul-R. Charbonneau	(1980)	Oscar Mercure	(1980)
* Raymond Comtois	(1979)	Raoul Poirier	(1978)
Bernard Dagenais	(1979)	Rosario Rainville	(1980)
J.-A.-Roland Dion	(1980)	François Richard	(1979)
Gilbert Dragon	(1978)	Roger Roy	(1980)
* Denis Frenière	(1979)	Adrien Vachon	(1978)
Clément Gauthier	(1979)		

* *Membres du comité exécutif*

LES COMMISSIONS

L'éducation

MEMBRES: Raymond Audet, *président*
A.-Hervé Hébert, Roland Lapointe,
Adrien Vachon, Monique Vézina Parent.

L'étude des rapports des institutions

MEMBRES: J.-Roland Bellemare, *président*
Georges-Albert Bertrand, Raymond Comtois,
Bernard Dagenais, Wesley Hogg,
Lionel Ménard.

La régie de l'inspection

MEMBRES: Geo.-Octave Langlois, *président*
François Adam, Denis Frenière,
François Richard, Roger Roy.

Les relations de travail

MEMBRES: Raymond Blais, *président*
Paul-R. Charbonneau, Gilbert Dragon,
Clément Gauthier, Paul Lamoureux.

* *Alfred Rouleau, président et chef de la direction*

— *Paul-Émile Charron, adjoint au président et secrétaire général*

— *— Léon-G. Cantin, adjoint au secrétaire général*

* *René Croteau, directeur général*

— *Louis Tardif, directeur des affaires juridiques, et secrétaire du comité de direction*

* *Gilles Jobin, directeur général adjoint des ressources humaines*

— *Jules Comtois, directeur du personnel interne*

— *Gilles Jobin, directeur par intérim du personnel externe et des relations de travail*

— *Michel Doray, directeur de la formation*

* *Madeleine Joubert, directeur général adjoint des études et communications*

— *Auguste Roy, directeur de la recherche*

— *Yolande Laviolette, directeur des communications*

— *Henri Payette, directeur des affaires internationales*

* *Yvon Daneau, directeur général adjoint du développement technique*

— *Simon L'Heureux, directeur de la normalisation*

— *Yvon Daneau, directeur par intérim de l'informatique*

* *Marc Lemieux, directeur général adjoint du contrôle et gestion*

— *Laurent Racine, directeur de la comptabilité et du contrôle*

— *Robert Labb  , directeur des affaires administratives*

— *Gilles Douville, directeur des immeubles*

* *Hubert Marceau, directeur général adjoint de l'inspection*

— *Pierre Bouchard, directeur des op  rations*

— *Yves Lamothe, directeur de la standardisation et de la fiscalit  *

* *Membres du comit   de direction*

Vous êtes tous conscients de la conjoncture économique difficile qui prévaut depuis quelques années. Elle suscite des préoccupations chez nos dirigeants et chez tous ceux qui veulent utiliser au mieux leurs talents et leurs ressources en vue de contribuer au développement de notre société et à la solution de ses problèmes.

Nous subissons les mauvais effets de l'inflation qui persiste, du chômage qui s'accroît, et de notre manque de productivité dans certains domaines. Le secteur manufacturier souffre notamment d'un manque d'investissements et éprouve des difficultés à écouler ses produits.

Des efforts sont faits pour créer de nouveaux emplois, et des mesures se prennent pour améliorer notre structure industrielle et notre productivité.

Par ailleurs, le secteur des services, en particulier celui des institutions financières, continue de s'accroître. Toutefois, si nous ne prenons pas les mesures efficaces pour améliorer la situation dans le secteur secondaire, c'est le secteur tertiaire qui en sera bientôt affecté.

Aussi, avons-nous accepté avec satisfaction l'invitation du gouvernement du Québec de participer au Sommet économique de La Malbaie. Elle nous est apparue comme une reconnaissance de la part de l'État de l'importance qu'il accorde au Mouvement des Caisses populaires Desjardins et de tout le secteur coopératif dans le développement de notre société. Cette rencontre nous a permis de nous convaincre davantage de la nécessité d'une concertation des principaux agents socio-économiques pour le développement du Québec et la solution de ses problèmes.

Au cours de la dernière année, nous avons assisté à la création de la Société de développement coopératif. Nous nous réjouissons de cette initiative parce que cette

institution contribuera au développement de nouvelles coopératives ainsi qu'au support financier et technique des coopératives déjà existantes.

Elle marque par une participation conjointe une étape dans une collaboration structurée entre le mouvement coopératif par l'entremise du Conseil de la Coopération et le Gouvernement du Québec. La Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins, les Unions régionales et les Institutions y contribueront pour un montant de \$1. million, payable sur une période de trois ans.

Au cours de la dernière année, nous avons présenté des mémoires tant au Gouvernement provincial qu'au Gouvernement fédéral. Nous avons fait connaître au premier nos vues sur le financement du Régime de rentes et sur l'assurance automobile.

Nous avons recommandé que les contributions au Régime de rentes soient dorénavant légèrement supérieures à celles des prestations. Une augmentation du taux des contributions nous est apparue nécessaire au plus tard en 1985 pour stabiliser le fonctionnement du Régime.

Quant à l'assurance automobile, nous avons donné notre accord sur un système de responsabilité sans égard à la faute, sur le maintien d'un régime privé pour les dommages matériels, sur l'établissement de centres d'évaluation des dommages et sur un système d'éducation de sécurité routière.

Au cours du mois de décembre, nous avons été heureux de répondre à l'invitation du cabinet du Gouvernement fédéral pour soumettre à des ministres un mémoire, qui fut bien accueilli, sur l'économie et les disparités régionales.

À plusieurs reprises durant l'année, nous avons eu des rencontres avec le ministère

des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières sur différentes questions, notamment les modifications à apporter à la Loi des caisses d'épargne et de crédit. Ces modifications, nous a-t-on assurés, seront déposées au cours de la première session de l'Assemblée Nationale.

Par ailleurs, nous avons suivi de près l'évolution du dossier concernant la révision prochaine de la Loi sur les banques. Quant à la Loi relative à la protection des emprunteurs et déposants, nous avons eu des rencontres avec des comités spéciaux de la Chambre des Communes et du Sénat. Ce projet est toutefois devenu caduc, car il n'a pas été adopté au cours de la dernière session, et aucun autre n'a été soumis depuis.

Le colloque annuel des dirigeants des Unions régionales et des Institutions membres de la Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins qui a été tenu en octobre dernier, portait sur l'épargne et le crédit au Québec et le rôle des Caisses populaires. Nous avons pris connaissance qu'elles véhiculent une proportion importante de l'épargne personnelle, soit environ 32%; après examen des besoins des différents types de crédit, il est apparu aux participants qu'une augmentation substantielle de l'épargne dans les Caisses populaires s'avère nécessaire pour répondre aux demandes de crédit sans cesse croissantes de nos membres.

L'année dernière nous soulignions la préparation du congrès provincial et la tenue de congrès régionaux. Nous sommes heureux de vous faire rapport que ces congrès régionaux ont remporté un grand succès. Leur organisation fut à point, la participation des dirigeants des Caisses populaires excellente.

Une synthèse des opinions de quelque 6,000 participants à ces congrès régionaux sera analysée lors du congrès provincial

qui se tiendra du 22 au 24 mai prochain, à Québec. Ces assises nous permettront sans doute de mieux articuler notre mode de collaboration avec les différents secteurs coopératifs, pour que ceux-ci soient mieux en mesure de contribuer au développement socio-économique de leurs membres et de la société.

Pour compléter une étude concernant le partage des responsabilités entre la Fédération, les Unions régionales et les Institutions en collaboration avec leurs cadres supérieurs, le Conseil d'administration a constitué un comité composé de trois administrateurs qui procèdent à une consultation auprès des dirigeants des Unions régionales et des Institutions.

Une réunion spéciale de l'Assemblée générale de la Fédération, tenue en septembre, a apporté des modifications au règlement de régie interne concernant le Comité exécutif. Sa composition a été réduite à 7 membres avec responsabilité d'exécuter les mandats qui lui sont confiés par le Conseil d'administration en vue de faciliter à la Fédération un meilleur fonctionnement. Le Conseil d'administration a alors dissout la Commission de gestion qui ne s'avérait plus nécessaire.

La Fondation Girardin-Vaillancourt, devenue au cours de l'année 1977 un organisme du Mouvement des Caisses populaires Desjardins, puisqu'elle est une expression de ses préoccupations sociales, continue de jouer un rôle important en facilitant à des étudiants des études plus avancées. La participation financière de toutes les composantes du Mouvement des Caisses populaires Desjardins est essentielle à son développement, en vue de lui permettre de continuer sa contribution non négligeable à l'avenir du Québec.

Au cours de la dernière année, le Conseil d'administration a précisé ce que devrait être la participation des Unions régionales

et des Institutions et leur rôle dans CULINAR (Vachon Inc). Il a recommandé aux membres de la Fédération qui y détenaient du capital-actions d'en transférer une part importante à la Société d'Investissement Desjardins, de façon à lui permettre de devenir l'actionnaire majoritaire. De plus, il a accepté une participation minoritaire importante de la part de la Société québécoise d'initiatives agro-alimentaires.

Face à une société en mutation constante qui modifie sans cesse le comportement des consommateurs, leurs aspirations, leur style de vie et leurs exigences, toutes choses qui ont leurs répercussions sur le fonctionnement des institutions coopératives toujours désireuses de s'adapter au mieux aux besoins de leurs membres, le Conseil d'administration a défini un mandat pour une étude prospective du rôle et du fonctionnement de la Caisse populaire de l'an 2,000.

Nous voudrions souligner par quelques chiffres que l'épargne dans les Caisses populaires s'est accrue au cours de l'année 1977 de \$1,157,000,000., soit à un rythme annuel de 19.7%. L'actif global des Caisses populaires, des Unions régionales et des Institutions a atteint au 31 décembre 1977, \$8,466,570,000. De tels résultats indiquent la confiance dont jouit le Mouvement des Caisses populaires Desjardins auprès de la population qui lui confie ses épargnes et sa responsabilité grandissante vis-à-vis le développement économique et social du Québec.

Nous nous en voudrions de ne pas souligner la valeur et l'étendue du travail accompli par les administrateurs de la Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins au cours de la dernière année. Notre Fédération, reposant sur la participation des Unions régionales et des Institutions, exige de leurs représentants beaucoup de dévouement et de compé-

tence. Nous profitons de l'occasion pour les remercier de leur précieuse et indéfectible collaboration.

Nous regrettons des départs au sein du Conseil d'administration: Messieurs Armand Parent et Lucien Pilon ont pris leur retraite; Monsieur André Landry a donné sa démission, et Monsieur Jean-Marie Couture est devenu le nouveau président de la Société d'habitation du Québec.

Nous devons, par ailleurs, nous réjouir de l'élection comme administrateurs de Monsieur Denis Frenière, de l'Union régionale de Saint-Hyacinthe des C.P.D., de Monsieur Jean-Eudes Bergeron, de l'Union régionale des C.P.D. du diocèse de Chicoutimi, de Monsieur Raoul Poirier, de l'Union régionale de Gaspé des C.P.D. et de Monsieur J. A. Roland Dion, de l'Union régionale de Québec des C.P.D.

Soulignons la loyauté et l'excellent travail accompli par le personnel de la Fédération, à qui nous exprimons notre vive reconnaissance.

Qu'il nous soit permis, en terminant, de rappeler que la coopération est faite des efforts personnels de ceux qui veulent s'entraider en vue de mieux répondre à leurs besoins individuels et collectifs. Nous voulons insister sur cette idée de la responsabilité. La réussite du Mouvement des Caisses populaires Desjardins repose sur ces deux piliers: les efforts personnels et l'entraide.

Nous souhaitons qu'ils continuent d'être à la base de notre action. La coopération qui est faite de solidarité doit demeurer l'outil privilégié de notre propre développement et de celui de la société.

Alfred Rouleau
président et chef de la direction

La Fédération est l'organisme de coordination, de planification et d'orientation du Mouvement des Caisses populaires Desjardins. Elle organise ses activités à partir des orientations et selon les objectifs qui lui sont donnés par l'assemblée générale, le conseil d'administration, le comité exécutif et les différentes commissions formées d'administrateurs.

Nous nous limitons dans le cadre restreint de ce compte-rendu annuel, à signaler les principales activités des différentes instances décisionnelles entre les réunions de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration

Le conseil d'administration a tenu dix (10) assemblées régulières, une (1) assemblée spéciale et deux (2) assemblées informelles au cours de l'année 1977. Les 20 et 21 septembre derniers, les administrateurs ont participé au colloque des dirigeants des unions régionales et des institutions (assemblée générale) dont ils avaient choisi le thème: « *L'épargne et le crédit au Québec: le rôle des Caisses populaires Desjardins* ».

En plus d'un certain nombre de décisions courantes importantes telles que l'approbation de budgets, des états financiers, les nominations etc., le conseil d'administration a pris des décisions dans toute une série de dossiers que nous énumérons ci-après.

— Décisions relatives aux structures administratives et de consultation

Le conseil a décidé de proposer à l'assemblée générale un projet d'amendement aux règlements de régie interne de la Fédération afin de ramener à sept (7) le nombre des membres du comité exécutif. Suite à l'adoption de cette mesure, il a accepté la dissolution de la commission de gestion, a révoqué le mandat des membres du comité exécutif

antérieur et a procédé à la formation du nouvel exécutif.

Il a décidé du thème, de la date, du lieu, de la représentation et du budget du prochain congrès provincial du Mouvement des Caisses populaires Desjardins.

— Décisions relatives aux institutions et aux membres de la Fédération

Le conseil a créé un comité de trois (3) administrateurs en vue de consulter les dirigeants des unions régionales et des institutions sur le partage des rôles des unions régionales, des institutions et de la Fédération.

Il a recommandé aux unions régionales, suite à une demande de capitalisation, de verser, selon le mode de répartition habituelle, les sommes de \$1,000,000 au fonds de réserve de la Société d'Assurance des Caisses populaires et de \$2,500,000 au capital de La Sécurité, Compagnie d'Assurances Générales du Canada.

Il a accepté le projet de règlement visant à faire de la Fondation Girardin-Vaillancourt, la fondation du Mouvement des Caisses populaires Desjardins sous l'égide de l'ensemble des unions régionales et des institutions.

Dans le but de conserver le centre de décision au Québec, il a recommandé aux actionnaires de Culinar, membres de la Fédération, de rejeter l'offre de la Société de Développement du Canada et d'accepter celle de la Société d'Investissement Desjardins de se porter acquéreur d'au moins 51% des actions de Culinar. Il a également accepté une participation de la Société Québécoise d'Initiative Agro-Alimentaire dans Culinar.

Il a demandé au Président de la Fédération de procéder à la formation d'un comité de cinq (5) administrateurs pour réfléchir sur les objectifs et l'orientation de nos sociétés d'assurances générales.

— Décisions relatives aux activités internationales

Le conseil d'administration a accepté le projet de modification à la charte du Comité de Liaison international de la Coopération d'Épargne et de Crédit dont la Fédération est membre.

Il a décidé d'une représentation de la Fédération à la quatrième Conférence Internationale de la Coopération d'Épargne et de Crédit qui s'est tenue à Rio de Janeiro en avril 1977.

Il a amorcé une réflexion sur l'orientation de nos activités internationales particulièrement en ce qui concerne les pays en voie de développement.

— Décisions relatives à l'intercoopération

Le conseil a décidé de consulter les unions régionales sur les recommandations contenues dans le rapport du comité du Conseil de la Coopération du Québec, sur le développement de l'habitation coopérative.

Il a accepté, pour une période de trois ans, d'augmenter la part de contribution de la Fédération au financement de l'Institut de Recherche et d'Enseignement pour les coopératives de l'Université de Sherbrooke.

Il a donné son accord au projet de fondation de la Société de Développement Coopératif et a accepté de collaborer à son financement.

Il a reçu le directeur général du Conseil de la Coopération du Québec qui est venu lui parler du rôle, de la composition et du mode de financement de cet organisme.

— Décisions relatives à la législation et aux gouvernements

Le conseil d'administration a voté une résolution à l'intention du Ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, concernant l'urgente nécessité de procéder à une refonte de la loi des

caisses d'épargne et de crédit. De plus, il a approuvé des suggestions de modifications additionnelles à cette loi.

Il a décidé de procéder à une consultation auprès des caisses populaires concernant la vente des plaques d'immatriculation et la perception des primes de la nouvelle assurance-automobile pour blessures corporelles par les caisses populaires et, il a donné son accord au protocole d'entente avec le gouvernement à ce sujet.

Il a accepté le mémoire de la Fédération pour présentation lors des audiences publiques sur le projet de réforme de l'assurance-automobile et celui présenté au comité d'étude sur le financement du régime de rentes du Québec.

Il a accepté, à la suite d'une demande de l'Office du Crédit Agricole du Québec, de participer au financement à long terme des agriculteurs.

Il a accepté le principe de la création d'un organisme pour répondre aux exigences de l'Association Canadienne des Paiements.

Il a été informé de la rencontre avec les législateurs et les hauts fonctionnaires du Gouvernement canadien, concernant la révision de la loi sur les banques et la loi sur la protection des emprunteurs et des déposants.

Il a pris connaissance du nouveau projet de loi que les officiers du Ministère fédéral de la Consommation et des Corporations compétent présenter en rapport avec la protection des emprunteurs et des déposants.

Il a accepté l'invitation du Gouvernement canadien de présenter un mémoire sur l'économie et les disparités régionales, lors de la réunion spéciale du Conseil des ministres, le 8 décembre dernier, à Montréal.

— Décisions relatives à la communication

Le conseil a choisi un nouveau symbole pour le Mouvement des Caisses populaires Desjardins.

Il a approuvé le programme de publicité institutionnelle pour l'année 1977-78. Il a créé des mécanismes de nature à renforcer le lien entre la publicité institutionnelle et la publicité de services.

Il a choisi le thème de la Semaine de la Caisse Pop 1977.

— Décisions relatives aux ressources humaines du mouvement (dirigeants et personnel salarié)

Le conseil a accepté la recommandation de la Commission des Relations de Travail sur les critères de rémunération dans le Mouvement des Caisses populaires Desjardins pour l'année 1978.

Il a prolongé le mandat du comité pour l'étude du régime supplémentaire de rentes du Mouvement des Caisses populaires Desjardins, après avoir pris connaissance d'un rapport d'étape.

Il a mis en place une procédure de consultation lors de la réception de demandes de candidats administrateurs dans les institutions autres que celles du Mouvement des Caisses populaires Desjardins.

Il a accepté le principe d'une étude des salaires des cadres supérieurs dans les unions régionales et les institutions et a demandé à la Commission des Relations de Travail de prendre les dispositions nécessaires pour la faire réaliser.

— Décisions relatives à la Fédération

Le conseil a décidé de ne pas renouveler l'entente avec la Fédération des ACEF.

Il a décidé de l'orientation des opérations du système informatisé de paie (SIP).

Il a fusionné le comité consultatif des affaires bancaires et le comité consultatif des placements. Ce nouveau comité sera dorénavant désigné sous le nom de Comité consultatif des Affaires Bancaires et Placements.

Il a dissout le comité consultatif du télé-traitement dont les responsabilités sont maintenant assumées par les unions régionales.

Il a accepté le mandat d'une étude sur le rôle futur de la caisse populaire.

Il a décidé qu'un immeuble soit construit pour loger le siège social de la Fédération à Lévis, il a approuvé son mode de financement et a autorisé l'acquisition des terrains nécessaires.

4) Veiller à favoriser toute activité visant à aider les unions régionales et les institutions à promouvoir une meilleure connaissance coopérative, une meilleure information, une plus grande participation des membres des caisses populaires.

5) Veiller à l'analyse des voies et moyens et des méthodes et procédés en cours ou qui sont préconisés pour la diffusion de la pensée coopérative, pour la promotion de la solidarité et de la démocratie coopérative.

La commission a pris les décisions ou formulé des recommandations au conseil d'administration sur les dossiers suivants:

- son propre mandat;
- la planification du contenu de la Revue Desjardins;
- le programme de formation des dirigeants (FORADIR);
- le Congrès provincial;
- la politique de formation du MCPD;
- le programme de formation en gestion (FORGES);
- le programme d'accueil des nouveaux employés du MCPD;

Le comité exécutif

Le comité exécutif a tenu une réunion au cours de l'année 1977. Il a fait une analyse détaillée des prévisions budgétaires pour l'année 1978 et en a recommandé l'adoption par le conseil d'administration. Il a procédé à l'analyse des salaires des membres du comité de direction et en a recommandé l'adoption par le conseil d'administration.

Les activités des commissions

La commission de l'éducation

MANDAT: Veiller à la préservation et à l'adaptation de la doctrine coopérative dans les opérations exercées par la Fédération, notamment:

- 1) L'élaboration des programmes de formation à l'intention des dirigeants et des employés des différentes instances du Mouvement des Caisse populaires Desjardins.
- 2) L'élaboration du contenu des programmes provinciaux de publicité institutionnelle.
- 3) L'élaboration du contenu des programmes des colloques et des congrès provinciaux.

La commission de régie de l'inspection

MANDAT: Examiner les problèmes qui se posent à l'occasion de l'inspection des caisses populaires.

La commission a été saisie des dossiers suivants:

- les cas particuliers suite à l'inspection de certaines caisses populaires;
- les rapports périodiques concernant les réclamations soumises à la Société d'Assurance des Caisse Populaires;
- le rapport 1976 des activités de l'inspection au Ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières

et à la Régie de l'Assurance-dépôts du Québec;

- l'assistance morale et matérielle à apporter aux éventuelles victimes d'enlèvement et de séquestration;
- son propre mandat.

La commission des relations de travail

MANDAT: Soumet au conseil d'administration de la Fédération toute recommandation relative au domaine des relations de travail et des conditions de travail en général propre à favoriser une meilleure coordination des activités dans ce domaine.

Les dossiers suivants ont retenu l'attention des administrateurs, membres de cette commission:

- les négociations en cours;
- les travaux du comité provincial du Régime des Rentes;
- les travaux sur le régime d'assurances collectives des employés du MCPD;
- la mise en application du plan d'évaluation des emplois de direction et le fonctionnement du groupe de support créé à cette fin;
- son rôle d'administrateur du Régime de Sécurité sociale et la procédure qu'elle entend suivre;
- les adhésions au régime d'assurances collectives;
- le rapport sur les conditions de travail et les avantages sociaux dans les organismes du MCPD à l'exclusion des caisses populaires;
- l'étude sur la rémunération des cadres supérieurs dans le MCPD;
- différentes questions d'ordre administratif en regard des régimes supplémentaires de rentes et d'assurances collectives;
- la rémunération des employés en 1978.

La commission d'étude des rapports des institutions

MANDAT: Analyser les états financiers périodiques des institutions, leurs projets d'expansion, et leur financement.

Cette commission:

- a fait l'examen et l'analyse des rapports des institutions pour l'année se terminant le 31 décembre 1976 et a formulé un certain nombre de suggestions et de recommandations;
- a procédé à l'examen des rapports des institutions pour le premier trimestre terminé le 31 mars 1977 et a formulé un certain nombre de recommandations et de suggestions;
- a fait l'examen des rapports des institutions pour le premier semestre terminé le 30 juin 1977 et a formulé les recommandations appropriées.

Les activités du secrétariat

Les activités du secrétariat comprennent la convocation et la préparation du contenu des assemblées générales de la Fédération, des assemblées du conseil d'administration, du comité exécutif, des commissions administratives et des comités consultatifs où siègent des représentants des unions régionales et des institutions.

S'y ajoutent la rédaction des procès-verbaux de ces assemblées, la tenue des registres et la garde des archives.

Nous vous donnons ci-après l'énumération des conseils, commissions, comités avec l'indication du nombre de réunions tenues au cours de l'année 1977:

Conseil d'administration	12
Comité exécutif	1

Directeurs généraux des unions régionales	10
Commission de régie de l'inspection	4
Commission de l'éducation	3
Commission d'étude des rapports des Institutions	3
Commission des relations de travail	6

Comités consultatifs

Affaires bancaires et placements	3
Affaires juridiques	3
Communications	5
Formation	11
Informatique	1
Normes et procédés techniques	5
Personnel	7
Télétraitements	1

Mentionnons aussi la tenue d'un colloque des dirigeants des unions régionales et des institutions sur le rôle des Caisses populaires Desjardins dans le domaine de l'épargne et du crédit.

Paul-Émile Charron
*adjoint au président et
 secrétaire général*

Il m'est très agréable de vous présenter le rapport d'activités couvrant l'ensemble des services de la Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins pour 1977.

En premier lieu, il m'apparaît important de rappeler brièvement les changements qu'a entraînés la modification de structure survenue en cours d'année.

En nous référant au rapport de l'an dernier, on remarque que quatre directions relevaient de l'adjoint au président et secrétaire général. En vue de dégager ce dernier de toutes préoccupations administratives courantes et d'assurer une meilleure coordination de l'ensemble des opérations sous la direction générale, seules les activités du secrétariat continuent de relever de l'adjoint au président et secrétaire général.

La direction des affaires juridiques est maintenant rattachée directement au directeur général. Quant aux communications, aux affaires internationales et à la recherche, elles ont été regroupées sous l'autorité d'un nouveau directeur général adjoint.

Un autre changement important se retrouve dans le regroupement des directions de normalisation et d'informatique sous la juridiction d'un même directeur général adjoint.

Le secteur des ressources humaines regroupe trois directions: le personnel interne, le personnel externe et les relations de travail et, la formation.

Au secteur contrôle et gestion, nous ne retrouvons plus l'informatique, les activités de ce secteur étant partagées en trois directions: le service comptable et du contrôle, la direction administrative et la direction immeubles.

Quant au secteur de l'inspection il comportait depuis le 2 mai 1977 trois directions

soit, la direction des opérations, la direction de la standardisation et de la fiscalité et la direction de l'informatique. Cette dernière direction a été dissoute au début de l'année 1978 et le conseil d'administration a convenu de formuler à la présente assemblée une recommandation concernant la vérification de la centrale d'informatique.

L'ensemble de ces modifications a déjà commencé à se traduire en services plus efficaces à l'endroit des membres de la Fédération et des caisses populaires.

Dans les sections qui suivent sont résumées les principales activités de chacun des secteurs mentionnés.

Les ressources humaines

Le secteur des ressources humaines de la Fédération a subi des transformations importantes au cours de l'année 1977.

La direction du personnel interne

L'accroissement des effectifs de la Fédération nous a conduit à développer une direction du personnel interne qui fournit le support approprié pour toutes les activités de gestion des ressources humaines de la Fédération.

Au cours de l'année 1977, les activités de cette direction se sont réparties en trois secteurs.

L'administration, la rémunération et les conditions de travail

Dans ce domaine, nous devons signaler l'implantation du nouveau régime de sécurité sociale; la révision du manuel de l'employé; une participation importante à l'enquête des salaires, en plus de la réali-

sation d'enquêtes particulières tenant compte de certaines particularités propres à la Fédération. La direction du personnel interne a également participé à l'implantation du nouveau programme d'évaluation des emplois de direction.

La dotation et la planification de la main-d'oeuvre

En plus d'avoir amorcé le développement d'un système de planification de main-d'oeuvre pour le personnel de la Fédération, la direction du personnel interne a fourni un support constant dans le domaine de la sélection et du recrutement. Mentionnons qu'elle a participé à l'embauchage de 118 employés réguliers; 44 temporaires; 45 étudiants et un bon nombre d'employés occasionnels et de stagiaires. Les effectifs de la Fédération au 31 décembre 1977 se situent à 797 personnes.

La formation

Dans ce domaine, mentionnons qu'en plus de mettre en place les mécanismes administratifs devant supporter la formation du personnel de la Fédération, une politique a été élaborée et est maintenant en application. Les activités de formation s'insèrent dans le plan de gestion de la main-d'oeuvre et nous croyons pouvoir de plus en plus répondre aux besoins de formation correspondant aux attentes des employés, tout en rejoignant les besoins de l'organisation.

Sous-jacentes à toutes ces activités, on retrouve un grand nombre de rencontres et de relations inter-personnelles entre les membres de cette direction et les employés et les cadres de la Fédération, dans le but d'harmoniser non seulement les conditions de travail, mais aussi les structures pour faciliter à chacun des secteurs d'activités de la Fédération la réalisation de ses objectifs.

La direction du personnel externe et les relations de travail

L'accroissement du phénomène de la syndicalisation et une meilleure intégration des activités de recherche nous ont conduits à créer une deuxième direction: la direction du personnel externe et des relations de travail.

Au 31 décembre 1977, il y avait 55 caisses populaires syndiquées, 3 unions régionales et 2 institutions. Cet accroissement, par rapport à 1976, a engendré énormément de travail pour les membres de l'équipe des relations de travail.

Mais ce développement a également provoqué une réflexion qui devrait se poursuivre en 1978 sur le régime des relations de travail qui prévaut actuellement dans le Mouvement. C'est ainsi que sur recommandation de la commission des relations de travail, un comité ad hoc a été mis sur pied. Ce comité a pour fonction de procéder à une analyse de notre régime de relations de travail, en consultation avec les caisses populaires, les unions régionales et les institutions dont les employés sont syndiqués et de formuler des recommandations au conseil d'administration de la Fédération.

En ce qui concerne le personnel externe, les membres de cette équipe ont fourni un support constant aux organismes du Mouvement qui ont amorcé l'implantation du plan d'évaluation des emplois de direction. Comme par les années passées, nous avons procédé à une enquête provinciale sur les salaires. Les travaux de mise en opération du fichier central du personnel se sont poursuivis.

En plus de compléter les travaux de recherche et de fournir un support à l'élaboration du nouveau régime de sécurité sociale, la division du personnel externe a également poursuivi la recherche et le

développement relatifs au régime supplémentaire de rentes du Mouvement. À l'aide d'un comité provincial composé de représentants des caisses populaires, des unions régionales, des institutions et de la Fédération, les études se sont poursuivies à ce sujet et devraient produire des résultats dès le début de l'automne 1978.

Le dossier, « système d'évaluation des caisses populaires » (SEC) continue à se développer à un rythme rapide. À ce sujet, il est important de signaler l'étroite et active collaboration que nous avons reçue et continuons à recevoir de la direction de la normalisation, des services de personnel et des services techniques des unions régionales.

Signalons enfin qu'une enquête a été préparée sur un certain nombre de conditions de travail qui permettront à tous les organismes du Mouvement d'avoir en main un guide auquel ils pourront faire référence dans l'établissement des conditions de travail à l'intention de leurs employés.

La direction de la formation

La direction de la formation a consacré une partie importante de ses activités en consultation, en étroite collaboration avec les services et agents de formation des unions régionales, au développement de programmes de formation destinés à la caisse populaire:

- poursuite de l'implantation d'un programme de formation en gestion à l'intention du personnel cadre (FORGES);
- élaboration, expérimentation et début d'implantation de démarches de formation à l'intention des dirigeants élus (FORADIR);
- support aux directions informatique et normalisation: stages SIC, implantation du nouveau manuel SOC et par-

ticipation au développement du dossier « prévisions budgétaires ».

Ont été également offertes, ou réalisées sur demande, des activités de formation destinées au personnel de la Fédération, des unions régionales et des institutions et une session d'initiation au MCPD et à la coopération à l'intention des nouveaux employés a été mise au point. La direction de la formation s'est, de plus, associée à titre de consultant et d'animateur aux démarches de planification de quelques unions régionales.

Cette direction a participé à la préparation et à la réalisation des assises régionales du congrès du MCPD.

Enfin, la direction de la formation a assisté les divers services de formation du MCPD pour la négociation, l'obtention et la gestion de subsides gouvernementaux à des fins de formation.

La gestion et le développement des ressources humaines sont des activités qu'il est généralement difficile de mesurer, de quantifier. La consultation et la conciliation sont, dans ce domaine des processus essentiels et rien de ce que nous avons fait n'aurait pu être réalisé avec autant de succès, n'eût été les efforts constants et positifs de tous les employés du secteur ressources humaines. L'occasion est idéale pour leur rendre ici témoignage.

Les études et communications

Comme déjà mentionné, ce secteur comporte trois directions, soit: la recherche, l'information et la publicité et les activités internationales.

La direction de la recherche

En 1977, les ressources humaines en nombre restreint de la direction de la recherche ont oeuvré à la préparation des congrès régionaux et du congrès provincial de 1978. A cet effet, l'apport fourni s'est traduit:

- par la préparation des dossiers comme documents de travail et comme documents de référence;
- par une visite des unions régionales et par diverses consultations;
- par des collaborations à titre de personnes ressources.

Au colloque des dirigeants en septembre dernier, ayant pour thème l'épargne et le crédit, le personnel de cette direction a été chargé de la préparation du contenu, des guides de réflexion ainsi que de la présentation de l'exposé général.

D'autres études ont également été réalisées au cours de la dernière année portant notamment sur la situation de la liquidité, les régimes enregistrés d'épargne-retraite et d'épargne-logement, la constitution d'un éventuel échantillon et des travaux ont été menés en vue de la confection et de la mise à jour des dossiers permanents.

En plus de la production de textes pour la Revue Desjardins et autres publications, de même que la présentation d'exposés à des colloques et à des sessions de formation, les ressources humaines de cette direction se sont employées à la préparation d'un document sur le rôle et la place de la recherche au sein de la Fédération. On s'est attardé, de plus, à élaborer un programme de travail pour 1978 et quelques années subséquentes, à recruter du personnel additionnel et ce, en vue de la constitution d'une direction de recherche fonctionnelle et permanente.

La direction des communications

En 1977, les activités de la direction des communications/information et publicité se sont avérées nombreuses et diversifiées. En plus de la poursuite des engagements antérieurs dans tous les secteurs, certains faits saillants méritent d'être soulignés.

Au niveau des publications, la revue « *Ma Caisse* » a connu une réorientation générale avec changement de format, insertion de dossiers, numéro spécial sur le MCPD, doublage du nombre de parutions (8) et augmentation du tirage à plus de 230,000. La nécessité de réimprimer plusieurs numéros indique aussi le succès croissant de cette revue. Le journal « *UNI-D* » fut supprimé et mars 1977 a vu la naissance du mensuel « *Le MCPD en bref* ».

Dans le champ des communications, des efforts particuliers furent consacrés à assurer la cohérence entre la publicité institutionnelle et la publicité de services. Les relations avec les mass-média furent structurées et développées ainsi que l'information et l'accueil des visiteurs. Parmi les manifestations publiques, on se doit de souligner les activités de la Semaine de la Caisse populaire.

Le secteur audio-scripto-visuel a réalisé entre autres la mise en forme des documents des congrès régionaux et collaboré étroitement à la réalisation du diaporama sur la viabilité et le développement des coopératives.

Enfin, un support actif fut assuré par tous les secteurs d'activités de la direction tant aux congrès régionaux qu'aux assemblées générales annuelles, au Prix Annuel Desjardins et à l'opération IVA.

La direction des activités internationales

Cette direction assume la responsabilité de la supervision de nos programmes de

développement de coopératives d'épargne et de crédit en Afrique francophone, particulièrement au Cameroun, en Haute-Volta et au Zaïre. Les ressources humaines nécessaires à la poursuite de ces projets sont recrutées dans les divers organismes du Mouvement Desjardins et la réalisation en a été confiée à la Compagnie Internationale de Développement Régional Ltée.

En collaboration avec les unions régionales et les institutions, nous avons organisé et assumé la coordination des stages de formation à l'intention d'étudiants en provenance des pays en voie de développement.

Nous avons également apporté une collaboration particulière au Centre d'Études en Économie Coopérative (CEDEC) de l'Université de Sherbrooke, au Conseil de la Coopération du Québec, à l'Institut de Coopération Internationale (ICI) de l'Université d'Ottawa, de même qu'à Coady International Institute dans l'organisation de stages et séminaires à l'intention d'étudiants en coopération provenant de divers pays d'Afrique et d'Amérique latine.

Nous avons participé à plusieurs colloques et rencontres avec des représentants de l'Agence Canadienne de Développement International, l'Association des Coopératives d'Épargne et de Crédit d'Afrique, l'Institut Canadien des Affaires Internationales, le Bureau International du Travail, la Banque Mondiale, le Groupement des Coopératives d'Épargne et de Crédit et la Communauté Économique Européenne, la Fédération Dominicaine des Coopératives d'Épargne et de Crédit, l'Association Québec-Israël et Développement et Paix.

Grâce à la collaboration des unions régionales et des institutions, il nous a été possible d'assurer une information continue et plus rationnelle entre les diverses

personnes et organismes impliqués dans des activités internationales, tant au niveau local, régional que provincial et favoriser une meilleure coordination de ces activités. Une première analyse du bilan des activités internationales pour l'ensemble du Mouvement Desjardins démontre que 2500 jours/homme ont été consacrés, au cours de l'année aux activités suivantes: accueil de visiteurs, formation de stagiaires, missions d'étude, participation à des congrès, colloques, conférences, etc.

Le développement technique

Les transformations structurelles survenues au cours de 1977 ont ramené sous une même autorité la direction de la normalisation et la direction de l'informatique.

Pour les fins du présent rapport et dans le but de permettre une référence plus facile, nous présenterons les principaux travaux accomplis dans la direction de la normalisation en les regroupant sous leur division respective.

La direction de la normalisation

Cette direction comporte trois divisions qui sont: le marketing, le crédit et finance, l'organisation et les méthodes et statistiques.

Le marketing, le crédit et la finance

Les préoccupations majeures de cette division ont été articulées autour de deux éléments principaux:

— Le développement d'instruments de gestion pour faciliter les prises de décision. À cet égard, la mise à jour du dossier « prévisions budgétaires », constitue un travail des plus importants.

- La mise en marché de différents services ou produits en collaboration avec les unions régionales. Les principaux sont:
 - l'étude du réseau de distribution à l'Union régionale de St-Hyacinthe;
 - la définition des caractéristiques du produit « placement boni » et la coordination de sa mise en marché;
 - l'expérimentation d'un modèle de gestion des prêts à la consommation en collaboration avec l'Union régionale de Trois-Rivières;
 - l'appréciation des possibilités de mise en marché du « dépôt direct »;
 - l'inventaire des principaux produits offerts par les banques à leurs clients.

L'organisation et les méthodes

Outre les exigences régulières de la mise à jour du système d'opération des caisses, cette division s'est attaquée à la révision d'ensemble du manuel d'opération des caisses (SOC).

De plus, dans le cadre de la révision du système d'évaluation des caisses (SEC), cette division, en collaboration avec la direction générale adjointe des ressources humaines, a entrepris de préciser les changements qui surviennent dans la caisse populaire, suite à l'utilisation du télétravail et d'apprécier les incidences de ce dernier sur l'efficacité du travail.

Aussi, cette division a participé aux travaux du groupe de normalisation du Système Canadien de Paiements. Ce groupe de travail vise particulièrement à préciser le rôle et les mécanismes d'opération de la future Association Canadienne de Paiements.

Enfin, la division de l'organisation et des méthodes a complété et effectué divers travaux reliés principalement aux applications. Mentionnons-en quelques-uns:

- l'épargne stable dans inter-caisses;
- la mise au point d'un système de

- comptabilisation des comptoirs qui seront en opération au cours de 1978;
- l'élargissement du nombre de « types » au service de l'épargne à terme;
- les modifications au mode de calcul des charges administratives pour répondre à des besoins spécifiques de certains sociétaires;
- les travaux d'automatisation du système des opérations des unions régionales (SOUR);
- etc.

Les statistiques

Cette division a développé, de concert avec les unions régionales, les nombreuses activités reliées à la gestion et à l'exploitation des données individuelles et d'ensemble, concernant les systèmes « situation mensuelle », « 13ième situation » et « prévisions budgétaires ».

En plus de compléter le système « prévisions budgétaires », de nouvelles applications ont été aussi développées soit, l'exploitation des statistiques complémentaires par ensemble et le transfert automatique des données de SIC au système « situation mensuelle » pour ce qui regarde les statistiques complémentaires.

La direction de l'informatique

L'année 1977, à l'informatique, a été marquée par l'installation à un rythme accéléré des terminaux de type 3600. Déjà

après un an, près de la moitié des caisses utilisant SIC le font par le nouveau réseau mis en place.

Certes, ce changement radical n'a pas été sans poser des défis auxquels nous nous sommes appliqués à répondre. Mais des efforts nombreux et l'expérience acquise au cours des premiers mois d'opération nous ont permis et nous permettront d'améliorer la qualité de l'ensemble de la nouvelle programmation, tout en continuant à rencontrer les délais de production malgré un volume grandissant de transactions à traiter.

Pour donner une idée de l'envergure de nos opérations, qu'il nous suffise de mentionner que le réseau relie 2,850 terminaux à la centrale qui doit traiter chaque semaine un volume de quelque 3,000,000 de transactions, en plus des 300,000 provenant de la compensation en différé et de 7,000 autres provenant du système de « dépôt direct » qui en est à ses débuts.

La centrale continue à l'aide de son ordinateur de soutien de donner des services à diverses directions de la Fédération et à certaines institutions du MCPD.

Parmi les travaux complétés, en plus des améliorations à la programmation définies par la direction de la normalisation, citons entre autres, la réorganisation du

Voici un tableau comparatif de l'évolution du système:

	1975	1976	1977
FQCPD	455	585	730
Terminaux 2970	1,581	1,958	1,208
Terminaux 3600	—	—	1,650
Folios	2,435,164	2,944,963	3,610,942
Comptes	5,595,660	6,979,835	8,642,476
Prêts	520,152	639,740	734,000

système de transport des rapports, des améliorations au logiciel qui sous-tend les opérations des terminaux 3600 et notre participation à l'installation d'équipement d'informatique à l'Union régionale de Trois-Rivières qui sera relié à la centrale de l'informatique.

Le contrôle et gestion

Le groupe des placements

L'information économique et financière a commencé à circuler plus normalement au cours de 1977. Les activités de l'équipe ont principalement gravité autour des champs d'action suivants:

- l'obtention et la diffusion de l'information économique et financière à l'intention des unions régionales et des institutions, notamment sur les marchés financiers et l'évolution de la conjoncture économique;
- l'élaboration de mécanismes propres à assurer aux unions régionales un suivi permanent de l'évolution de la liquidité et des placements;
- la réponse aux demandes d'assistance technique en matière de gestion de fonds, présentées par certaines unions régionales;
- l'organisation de rencontres périodiques de formation et d'information à l'intention des personnes engagées dans le placement, notamment les gestionnaires de portefeuilles. Une session de formation s'est également adressée aux analystes en crédit.

Ces activités se sont inscrites dans une perspective plus large de recherche économique et financière en vue de fournir support, appui, conseil et coordination en matière de gestion et financière.

La direction des services comptables et de contrôle

Cette direction s'était fixée comme objectif de l'année 1977, de poursuivre la mécanisation des opérations comptables et de documenter les procédures de contrôle interne.

Ces deux champs d'activités ont effectivement fait l'objet d'une attention particulière et c'est ainsi qu'au cours de l'année, la Fédération a opté pour un nouveau système d'informatique de comptabilité.

En effet, devant le nombre toujours croissant des opérations et la demande accrue de divers rapports de gestion, le besoin d'un système comptable plus sophistiqué s'est fait sentir. Ce besoin avait également été identifié dans certaines institutions du MCPD. Des contacts ont été établis afin d'étudier la possibilité d'opter pour un système commun et ceci, afin de minimiser les coûts. Ceci a effectivement été réalisé au cours de 1977 et le nouveau système comptable est maintenant en voie d'implantation dans la plupart des institutions du MCPD.

Ce nouveau système aura comme avantage, entre autres, de faciliter la comptabilité et les échanges avec les divers sous-systèmes existants à la Fédération.

D'autre part, cette direction est responsable du contrôle des opérations financières et de l'application des politiques à caractère financier. Dans le cadre de cette responsabilité, la documentation des procédures de contrôle interne a été amorcée et même complétée dans plusieurs secteurs jugés prioritaires.

De façon générale, le volume de transactions générées par les divers services de la Fédération n'a cessé d'augmenter et c'est ainsi que pour une meilleure efficacité, une révision de la répartition des tâches a

été rendue nécessaire et mise en place au cours du dernier trimestre.

La direction des immeubles

La demande toujours croissante des services professionnels, dont a fait l'objet la direction des immeubles au cours des dernières années, a rendu nécessaire une restructuration de ce secteur d'activités. C'est ainsi qu'en 1977, le personnel de cette direction a été regroupé en deux divisions: celle de l'architecture et celle du génie.

Ces deux divisions offrent toute la gamme des services professionnels du champ d'activités de l'architecture et du génie, dans le domaine de la construction.

D'autres services d'expertise sont aussi rendus sur demande, dans les domaines de l'évaluation et des études sur les besoins en immeubles, par exemple.

Les activités de recherche et de normalisation ont surtout porté, en 1977, sur le développement d'une approche mathématique en vue de déterminer les besoins en immeuble des caisses populaires. Dans cette perspective, des études particulières ont porté sur le nombre théorique de guichets, la durée d'une opération-type, les normes concernant les coffrets de sûreté, les superficies requises en terrain et en stationnement, de même que sur les données techniques d'une chambre forte.

La direction des immeubles a aussi collaboré au dossier de l'immatriculation des

véhicules automobiles et élaboré un programme d'entretien mécanique des bâtiments.

La direction administrative

La direction administrative de la Fédération est responsable de la gestion du service de l'approvisionnement, du service résidentiel de l'ICD et voit à la distribution des billets de loterie et des obligations d'épargne.

Au cours de 1977, un effort particulier a été fait en vue d'améliorer la rentabilité de l'ICD: d'une part, un comité ad hoc a été mis sur pied pour analyser le type de services offerts et faire des recommandations au cours de 1978, afin de mieux adapter les services de l'ICD aux besoins des utilisateurs; d'autre part une révision complète du mode de fonctionnement interne de l'ICD permettra une réduction sensible des dépenses au cours des années à venir. Les effets économiques de ces mesures n'ont malheureusement pu se faire sentir en 1977, mais devraient porter fruits dès 1978.

Au cours de 1977, le Gouvernement du Québec a modifié son mode de distribution des billets de loterie. La Fédération n'agit plus à titre de distributeur de Loto-Québec. Elle a cependant conservé la distribution de Loto-Canada.

Enfin, en 1977, seul le Gouvernement canadien a mis sur le marché une émission d'obligations d'épargne.

Voici un tableau comparatif des volumes d'affaires générées par ces diverses activités.

	1975	1976	1977
Division approvisionnement	\$ 4,424,516	\$ 6,107,391	\$ 6,453,964
Obligations du Canada	70,003,200	35,956,150	35,021,100
Obligations du Québec	65,825,300	98,270,400	pas d'émission
Billets de loteries	12,485,738	13,843,624	12,093,608
Services résidentiels ICD	407,051	445,064	458,766

La direction administrative est également responsable de certains services de soutien à la Fédération, tels le service de gestion documentaire, le service de l'imprimerie et d'autres services auxiliaires de même nature.

Ces secteurs d'activités ont été marqués par le parachèvement de l'implantation du nouveau système de gestion documentaire et par la réalisation d'une recherche, visant à déterminer les besoins d'espaces pour loger les employés de la Fédération, à Lévis, au cours des dix prochaines années.

Le personnel de cette direction a également collaboré à l'implantation du système de gestion documentaire dans certaines unions régionales et à la négociation de conventions pour des services communs aux unions régionales, aux institutions et à la Fédération, aussi bien dans la région de Montréal que dans celle de Québec.

L'inspection

L'inspection disposait, au cours de 1977, d'un effectif moyen de 159 inspecteurs afin de s'acquitter du mandat qui lui a été confié comparativement à 152 pour 1976.

L'activité de vérification comportant le montage et la certification des états financiers a été complétée pour chacune des caisses populaires alors que 848 visites d'inspection, consacrées à l'évaluation du fonctionnement de la régie interne, furent effectuées au cours de la même période comparativement à 959 en 1976.

Les dix (10) unions régionales furent également inspectées et, au terme de chacun de leur exercice financier, nous avons procédé au montage et à la certification des états financiers.

Des rapports de divers types, résultats de ces travaux, ont été régulièrement achevés aux différents paliers de l'entreprise ainsi qu'aux différentes instances gouvernementales.

La vérification de la centrale de l'informatique et le support à l'inspection

Une équipe spécialisée a procédé, au cours de 1977, à la vérification de la centrale de l'informatique particulièrement en ce qui concerne la fidélité et la sécurité de l'application SIC.

De plus, des outils furent développés afin de soulager l'inspecteur de certains travaux manuels et permettre une approche plus rationnelle des travaux d'expertise. C'est ainsi que le projet des « confirmations de soldes » s'est réalisé dès janvier 1977.

Le rapport de continuation

Les mécanismes développés avec les unions régionales permirent au cours de 1977 d'améliorer le suivi apporté au rapport d'inspection au bénéfice de plusieurs caisses populaires.

Une attention particulière a été accordée au contrôle interne lors des inspections en 1977, en permettant une évaluation plus complète et en aidant par le fait même les caisses populaires à établir les mécanismes de contrôles adéquats assurant ainsi une meilleure protection des économies de leurs membres.

Les fonctions techniques et administratives

L'inspection s'est préoccupée de maintenir et de développer une bonne coordination avec les autres secteurs d'activités tant à l'interne qu'à l'externe. C'est ainsi que:

— les rapports d'impôt furent complétés pour toutes les caisses populaires et

unions régionales et acheminés dans les délais prescrits aux gouvernements provincial et fédéral;

- l'opération s'est déroulée normalement quant à l'acheminement des 13ième situations au MCCIF avec la collaboration des autres services de la Fédération, des unions régionales et des caisses populaires;
- des relations furent maintenues avec les directions techniques des unions régionales afin d'établir des mécanismes ou de développer des moyens efficaces d'intervention au bénéfice des caisses populaires, qu'il s'agisse d'améliorer le contrôle interne, les suivis apportés au rapport d'inspection ou encore de suggérer des mesures de redressement dans certains cas particuliers, comme les caisses populaires déficitaires, par exemple;
- les modifications apportées à la présentation des rapports d'inspection, dégageant l'aspect administratif destiné principalement aux administrateurs de caisses populaires des commentaires de l'inspecteur, plus utiles aux employés et contribuèrent ainsi à une meilleure perception et utilisation du rapport d'inspection;
- les efforts se sont continués sur le plan technique dans le but de doter les inspecteurs des outils nécessaires à leur travail ainsi que de l'information pertinente à la fonction qu'ils sont appelés à exercer loin des principaux centres de références.

La réunion plénière

Une réunion plénière de tous les inspecteurs s'est tenue en septembre 1977. Cette journée fut une occasion d'échanges entre les inspecteurs des différentes régions de la province en plus de permettre un

dialogue constructif avec la direction générale de la Fédération.

L'accréditation de l'inspection

Depuis l'avènement de la Régie de l'assurance-dépôts du Québec et sur présentation d'un rapport favorable du service de l'inspection du MCCIF, la direction générale adjointe de l'inspection a reçu, encore cette année, son accréditation pour la poursuite de son travail.

Les affaires juridiques

La direction des affaires juridiques qui, depuis mai 1977, est rattachée à la direction générale, a fourni un support juridique tant à la direction générale qu'aux divers services de la Fédération. Elle a aussi conseillé, sur le plan juridique, les autres membres du Mouvement qui ont fait appel à ses services.

Les conseillers juridiques de la Fédération ont participé à la préparation de certains dossiers pour le conseil d'administration ainsi qu'à la rédaction de mémoires destinés aux gouvernements; ils ont suivi de près l'évolution de la législation provinciale et fédérale; ils ont également assuré la liaison avec le Ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, en particulier, en ce qui concerne le statut juridique des caisses populaires Desjardins.

Enfin, au sein de la commission des affaires juridiques ou lors de rencontres de travail, les membres de cette direction ont participé, avec leurs confrères des unions régionales et des institutions, à des échanges et à des études sur différents sujets d'ordre juridique, notamment à l'égard de certains projets de loi et de divers projets de formulaires ou de conventions.

En conclusion

La croissance importante qu'on continué de connaître les caisses populaires au cours de 1977 n'a pas été sans avoir un impact sur les travaux effectués par la Fédération dans tous les secteurs.

Les résultats acquis ont été rendus possibles grâce à l'application et au travail constant de toutes les ressources de la Fédération, que ce soit au plan de la direction, au plan professionnel et technique, au plan des emplois de bureau comme à celui des emplois de service. Il importe, en cette occasion, de rappeler l'effort de chacun et de souligner l'importante contribution apportée par tous à la vie et au développement du MCPD, au sein duquel chacun est fier d'oeuvrer.

René Croteau
directeur général

**Aux membres de La Fédération de Québec des
Caisses Populaires Desjardins**

Nous avons vérifié l'état des revenus et dépenses, l'état du déficit et des trop-perçus non distribués, l'état des revenus et dépenses et des déficits accumulés du télétraitement, l'état des revenus et dépenses et des déficits accumulés du service informatisé de paie, l'état des revenus et dépenses et du solde du fonds de sécurité, l'état de la réserve générale et l'état de l'évolution de la situation financière de La Fédération de Québec des Caisses Populaires Desjardins pour l'exercice terminé le 31 décembre 1977 ainsi que l'état de l'actif et du passif à cette date, et nous avons obtenu tous les renseignements et toutes les explications que nous avons demandés. Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances.

À notre avis, du mieux que nous avons pu nous en rendre compte par les renseignements et les explications qui nous ont été donnés et d'après ce qu'indiquent les livres de La Fédération, ces états financiers sont rédigés de manière à représenter fidèlement le résultat de l'exploitation et l'évolution de la situation financière de La Fédération pour l'exercice terminé le 31 décembre 1977 ainsi que l'état véritable et exact de ses affaires à cette date, selon les principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Roy, Lachance, Marotte & Associés
Comptables agréés

Lévis, le 21 janvier 1978.

ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES(télétraitement, service informatisé de paie et fonds de sécurité exclus)
pour l'exercice terminé le 31 décembre 1977

	1977	1976
REVENUS		
Contributions	10,887,615	8,981,831
Revenus nets de placements	185,033	378,847
Autres	8,083	15,586
	11,080,731	9,376,264
DÉPENSES		
<i>Direction générale:</i>		
Direction générale	1,327,887	1,216,473
Affaires juridiques	173,750	160,868
<i>Études et Communications:</i>		
Communications	851,080	548,508
Recherches	197,284	463,950
<i>Direction de l'inspection</i>	5,892,152	4,662,705
<i>Ressources humaines:</i>		
Personnel externe — Relations de travail	696,129	562,141
Formation	458,344	463,240
<i>Développement technique:</i>		
Normalisation	1,046,819	1,089,884
<i>Contrôle et gestion:</i>		
Placements	102,231	43,808
Immeubles	181,625	
<i>Services résidentiels:</i>		
Institut Coopératif Desjardins	122,215	136,970
Contribution à l'Institut Coopératif Desjardins	30,000	30,000
Intérêts — Capital social	97,549	91,926
	11,177,065	9,470,473
EXCÉDENT DES DÉPENSES (REVENUS)		
DES SERVICES OPÉRATIONNELS	35,002	(103,167)
	11,212,067	9,367,306
(DÉFICIT) REVENU NET DE L'EXERCICE	\$ (131,336)	\$ 8,958

LA FÉDÉRATION DE QUÉBEC DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS
**ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES ET DES DÉFICITS
ACCUMULÉS DU TÉLÉTRAITEMENT**
pour l'exercice terminé le 31 décembre 1977

	Résultats 1977	Résultats 1976
REVENUS DE SERVICES		
Traitement:		
Système intégré des Caisses	9,573,895	7,016,149
Organismes du Mouvement Desjardins	380,572	175,045
Fédération	440,958	325,364
Service informatisé de paie	114,584	36,701
Autres	17,527	169,413
	10,527,536	7,722,672
COÛT DES SERVICES		
Location et entretien de l'équipement de production	1,853,224	2,103,466
Amortissement des ordinateurs	1,005,308	607,327
Intérêts sur dette à long terme	454,434	364,334
	3,312,966	3,075,127
Coût d'intégration	101,639	4,759
Matériel de production	369,810	348,278
Télécommunications	1,768,211	1,037,425
Livraison des rapports	412,833	303,717
	5,965,459	4,769,306
Frais reportés aux prochains exercices		520,277
	5,965,459	4,249,029
REVENU BRUT	4,562,077	3,473,643
DÉPENSES D'ADMINISTRATION		
Direction	294,313	286,763
Traitement des données	1,887,261	1,400,175
Développement — Système intégré des Caisses	860,069	685,350
Développement — Interne et externe	287,344	301,338
Services aux usagers	925,980	677,266
Organisation et méthode	229,402	
Intérêts	112,621	116,740
	4,596,990	3,467,632
Frais reportés aux prochains exercices		(301,338)
	4,596,990	3,166,294
DÉFICIT NET DE L'EXERCICE	(34,913)	307,349
DÉFICITS ACCUMULÉS AU DÉBUT	(1,081,079)	(1,388,428)
Transfert d'une partie des déficits accumulés du Service informatisé de paie	(445,378)	
DÉFICITS ACCUMULÉS À LA FIN	<u><u>\$(1,561,370)</u></u>	<u><u>\$(1,081,079)</u></u>

ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES ET DES DÉFICITS

ACCUMULÉS DU SERVICE INFORMATISÉ DE PAIE

pour l'exercice terminé le 31 décembre 1977

	Résultats 1977	Résultats 1976
REVENUS DE SERVICES		
Service de paie	\$ 79,657	\$ 16,592
COÛT DES SERVICES		
Traitements	114,584	36,701
Formulaires	5,261	4,717
Transport	5,248	505
	125,093	41,923
(DÉFICIT) REVENU BRUT	(45,436)	(25,331)
AUTRE REVENU		
Intérêts	7,032	4,746
	(38,404)	(20,585)
DÉPENSES		
Appointements du personnel	63,852	48,806
Avantages sociaux	7,579	5,691
Spécialisation — Documentation	764	854
Automobiles	11,377	8,585
Frais de déplacements	10,187	11,684
Informatique — Traitement	2,983	—
Informatique — Développement	65,573	62,617
Loyer et services connexes — Montréal	3,182	11,198
Papeterie et accessoires de bureau	2,426	1,046
Téléphone	3,157	2,555
Timbres et messagerie	132	450
Intérêts sur déficit et frais d'organisation	21,290	20,414
Amortissement des frais d'organisation	40,406	40,405
Autres dépenses	205	1,141
Repartition des services de soutien	20,489	14,265
Radiation du solde des frais d'organisation non amortis à la fin de l'exercice	40,405	—
	294,007	229,711
DÉFICIT NET DE L'EXERCICE	(332,411)	(250,296)
DÉFICITS ACCUMULÉS AU DÉBUT	(250,296)	—
	(582,707)	(250,296)
Transfert du solde à:		
Déficit	137,329	—
Déficits accumulés du télétraitements	445,378	—
DÉFICITS ACCUMULÉS À LA FIN	\$	\$(250,296)

ÉTAT DU (DÉFICIT) ET DES TROP-PERÇUS NON DISTRIBUÉS

(télétraitements, service informatisé de paie et fonds de sécurité exclus)

pour l'exercice terminé le 31 décembre 1977

	1977	1976
TROP-PERÇUS NON DISTRIBUÉS AU DÉBUT	189,678	494,747
Bonification d'intérêts aux unions régionales	(180,000)	(150,000)
Virement à la réserve générale	(9,678)	(164,027)
Transfert d'une partie des déficits accumulés du service informatisé de paie	(137,329)	
	(327,007)	(314,027)
(Déficit) Revenu net de l'exercice	(137,329)	180,720
(DÉFICIT) TROP-PERÇUS NON DISTRIBUÉS À LA FIN	\$ (268,665)	\$ 189,678

ÉTAT DE LA RÉSERVE GÉNÉRALE

pour l'exercice terminé le 31 décembre 1977

	1977	1976
SOLDE AU DÉBUT	4,175,779	4,011,752
Virement à la réserve	9,678	164,027
SOLDE À LA FIN	\$4,185,457	\$4,175,779

**ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES
ET DU SOLDE DU FONDS DE SÉCURITÉ**

pour l'exercice terminé le 31 décembre 1977

	1977	1976
REVENUS		
Contributions	540,460	443,688
Revenus de placements	302,835	264,511
Contributions spéciales	157,440	151,991
Autres	8,423	
	1,009,158	860,190
DÉPENSES		
Assurances fidélité	36,465	36,669
Frais d'administration	12,500	12,500
Octrois aux Caisses populaires	421,635	135,596
Honoraires de surveillance	248,833	190,665
	719,433	375,430
REVENU NET DE L'EXERCICE	289,725	484,760
SOLDE AU DÉBUT	3,091,022	2,606,262
SOLDE À LA FIN	\$3,380,747	\$3,091,022

**ÉTAT DE L'ÉVOLUTION
DE LA SITUATION FINANCIÈRE**

pour l'exercice terminé le 31 décembre 1977

	1977	1976
PROVENANCE DES FONDS		
Déficit net de l'exercice	(131,336)	
Amortissement des immobilisations	177,135	
Amortissement des frais reportés	87,077	
Perte sur dispositions de placements	2,380	
	<hr/> 135,256	231,324
Déficit net du télétraitement	(34,913)	
Amortissement des frais reportés	48,060	
Amortissement des immobilisations	<hr/> 1,137,398	
	<hr/> 1,150,545	972,153
Coût d'opérations de la division développement technique de l'exercice antérieur inscrit comme frais reportés		146,440
Déficit net du système informatisé de paie	(332,411)	
Amortissement des frais reportés	80,811	
	<hr/> (251,600)	(209,891)
Revenu net du fonds de sécurité	289,725	484,760
Fonds provenant de l'exploitation	1,323,926	1,624,786
Ventes de placements	242,963	524,381
Ventes d'immobilisations	775	14,232
Emprunt à long terme		6,439,763
Émission de parts sociales	948,050	
	<hr/> 2,515,714	8,603,162
UTILISATION DES FONDS		
Acquisitions de placements	200,700	1,183,434
Acquisitions d'immobilisations	1,354,344	7,530,422
Augmentation des frais reportés	1,112,123	1,089,992
Diminution de la dette à long terme	1,311,792	1,482,631
Bonification d'intérêts aux unions régionales	180,000	150,000
	<hr/> 4,158,959	11,436,479
DIMINUTION DU FONDS DE ROULEMENT	(1,643,245)	(2,833,317)
(INSUFFISANCE DU FONDS) FONDS DE ROULEMENT AU DÉBUT	(1,320,236)	1,513,081
INSUFFISANCE DU FONDS DE ROULEMENT À LA FIN	(\$2,963,481)	(\$1,320,236)

ÉTAT DE L'ACTIF ET DU PASSIF
AU 31 DÉCEMBRE 1977

ACTIF	1977	1976
ACTIF À COURT TERME		
Dépôts à terme	250,000	300,000
Comptes à recevoir	4,142,410	1,700,289
Avance à l'Institut Coopératif Desjardins	62,394	5,196
Contributions à recevoir	1,910,897	1,466,593
Avances aux employés	174,213	188,586
Intérêts courus sur placements	192,876	192,868
Stocks de marchandises au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation	735,704	811,841
Stocks de billets de loterie, au coût	3,510	136,230
Frais imputables au prochain exercice	167,246	157,705
	7,639,250	4,959,308
PLACEMENTS (note 5)	10,891,035	10,935,678
IMMOBILISATIONS au coût moins amortissement accumulé (note 6)	7,501,669	7,609,217
FRAIS REPORTÉS , au coût (note 7)	2,213,561	1,170,802
	\$28,245,515	\$24,675,005

Approuvé par: **Alfred Rouleau**, *président et chef de la direction*
Jean-Marie Ouellet, *président du conseil d'administration*.

ÉTAT DE L'ACTIF ET DU PASSIF
AU 31 DÉCEMBRE 1977

PASSIF	1977	1976
PASSIF À COURT TERME		
Découvert de caisse	4,633,581	2,504,707
Comptes à payer	4,146,149	2,667,560
Excédent net des transactions externes aux opérations de la Fédération détenu pour le compte des Organismes du Mouvement Desjardins	567,774	37,114
Portion de la dette à long terme échéant au cours du prochain exercice	1,255,227	1,070,163
	10,602,731	6,279,544
AUTRE PASSIF		
Dépôt fixe des Unions régionales	6,000,000	6,000,000
DETTE À LONG TERME (note 8)	3,645,340	4,957,132
TOTAL DU PASSIF	20,248,071	17,236,676
CAPITAL SOCIAL (note 9)	2,261,275	1,313,225
FONDS DE SÉCURITÉ (note 4)	3,380,747	3,091,022
DÉFICIT (note 4)	(268,665)	189,678
	1977	1976
RÉSERVE GÉNÉRALE (note 4)	4,185,457	4,175,779
DÉFICITS ACCUMULÉS DU TÉLÉTRAITEMENT (note 4)	(1,561,370)	(1,081,079)
DÉFICITS ACCUMULÉS DU SERVICE INFORMATISÉ DE PAIE (note 4)	(250,296)	
	2,624,087	2,844,404
	\$28,245,515	\$24,675,005

1. CONVENTIONS COMPTABLES**Stocks de marchandises**

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation; le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen.

Amortissement des immobilisations

L'amortissement des aménagements paysagistes, bâtisses, mobilier et automobiles excepté les coûts encourus pour la nouvelle bâtisse qui seront amortis lorsque celle-ci sera complétée, a été calculé selon la méthode du solde dégressif en utilisant les taux suivants:

Aménagements paysagistes	4%
Bâtisses	5%
Mobilier et équipement	20%
Automobiles	30%

L'amortissement des ordinateurs a été calculé selon la méthode de la ligne droite au taux annuel de 20% en tenant compte d'une valeur résiduelle de 10% du prix courant à l'état neuf et les additions subséquentes sont amorties en tenant compte du temps écoulé entre la date d'acquisition et le 30 juin 1981.

L'amortissement des améliorations locatives a été calculé selon la méthode de la répartition des coûts sur la durée du bail pour tous les baux inférieurs à 10 ans tandis que les améliorations locatives se rapportant aux baux supérieurs à 10 ans sont amorties selon la méthode de la ligne droite au taux annuel de 10%.

Amortissement des frais reportés

L'amortissement des frais de préparation du programme provincial de formation en gestion est le plus élevé du montant calculé selon la méthode de la ligne droite au taux annuel de $33\frac{1}{3}\%$ ou du montant égal aux revenus produits par le programme durant l'exercice. Un montant de \$52,741 a été inscrit comme amortissement et représente les revenus produits durant l'exercice.

L'amortissement des frais des équipements supplémentaires occasionnés par le déménagement des ordinateurs à Place Desjardins est calculé selon la méthode de la ligne droite au taux annuel de 20% depuis le 1er janvier 1977.

L'amortissement des frais de développement et de conversion au terminal 3600 sera calculé selon la méthode de la ligne droite au taux annuel de 50% à partir du 1er janvier 1979, soit le moment prévu où la conversion sera complétée.

L'amortissement des frais reportés suivants est calculé selon la méthode de la ligne droite au taux annuel de $33\frac{1}{3}\%$:

Frais de développement et d'implantation du nouveau système comptable de la Fédération
Frais de développement du système de prévisions budgétaires des Caisse
Frais de développement du système informatisé de gestion des ressources humaines.

Charges internes

Pour conserver l'information sectorielle, les charges internes ne sont pas éliminées.

2. COMPARAISON DES ÉTATS FINANCIERS

Pour fins de comparaison, la classification de certains postes de l'exercice précédent a été modifiée pour se conformer à la présentation adoptée en 1977. Cependant, cette modification n'a pas été effectuée dans les états de revenus et dépenses.

3. ENGAGEMENTS FINANCIERS

Baux à long terme

a) La Fédération a signé un bail à long terme de location d'espaces à bureaux avec Place Desjardins Inc., échéant en l'an 2005 et comportant un loyer annuel de base de \$253,330. De plus, La Fédération devra absorber sa part des frais d'exploitation de l'immeuble, lesquels sont estimés à \$362,000 pour l'exercice 1978.

Une partie de ces frais de location sera répartie entre les organismes du Mouvement Desjardins utilisant la salle des services communs et totalisera environ \$78,650 pour l'exercice 1978.

b) La Fédération a signé d'autres baux de location d'espaces à bureaux échéant à différentes dates d'ici le 31 décembre 1980 et comportant un loyer de \$209,565 pour l'exercice 1978.

Régime de rentes de retraite

a) La Fédération s'est engagée à rembourser le déficit actuariel initial du régime de rentes de retraite des employés de La Fédération. Ce déficit a été causé par la révision de taux d'indexation des bénéfices accordés aux employés en vertu de ce régime. Au cours de l'exercice, La Fédération a payé un montant de \$13,378 pour amortir ce déficit et au 31 décembre 1977, le solde à payer du déficit actuariel initial s'établit à \$160,536 payable en douze versements annuels égaux et consécutifs de \$13,378.

b) La Fédération s'est engagée à payer aux employés retraités une rente spéciale. Au cours de l'exercice, La Fédération a payé \$38,976 et ce montant est inclus dans les dépenses de l'exercice.

Le montant à payer pour cette rente spéciale sera augmenté lors de la retraite de certains employés au cours des sept prochaines années et se terminera lors du décès des personnes retraitées.

Le passif actuariel n'a pas été établi à la fin de l'exercice.

4. IMPÔTS SUR LE REVENU REPORTÉS

Des négociations sont en cours avec le Ministère du Revenu National et le Ministère du Revenu du Québec pour exempter de l'impôt sur le revenu, le revenu net du fonds de sécurité pour les exercices 1972, 1973 et 1974 et le revenu net de contributions du fonds de sécurité pour les exercices 1975, 1976 et 1977. Selon les représentants de La Fédération de Québec des Caisse Populaires Desjardins, ces revenus seraient exemptés.

Compte tenu de ces exemptions, par suite d'écart temporaire entre le revenu comptable et le revenu imposable et du fait que des pertes au montant de \$3,117,947 provenant des exercices précédents et venant à échéance jusqu'en 1981 pourront être déduites du calcul des revenus imposables des exercices à venir, le solde débiteur des impôts sur le revenu reportés totalise \$194,989 au 31 décembre 1977 (31 décembre 1976, \$177,465) et n'a pas été inscrit aux livres.

Advenant le cas où les négociations seraient infructueuses, les pertes à reporter seraient réduites d'un montant de \$941,085 et au 31 décembre 1977, les impôts sur le revenu reportés deviendraient créateurs d'un montant de \$59,104 (31 décembre 1976, \$72,993).

5. PLACEMENTS

	1977		1976	
	Coût	Valeur courante	Coût	Valeur courante
Dépôts à terme	8,900,000	8,900,000	8,800,000	8,800,000
Options d'achat	253,500	270,398	253,500	249,654
Obligations	503,693	497,511	502,993	494,635
Actions, parts sociales et effets à recevoir	24,731	10,631	25,631	14,240
Placements dans des organismes du Mouvement Desjardins	1,074,111	1,049,640	1,213,554	1,141,386
Prêt à une Union régionale	135,000	135,000	140,000	140,000
	\$10,891,035	\$10,863,180	\$10,935,678	\$10,839,915

La valeur courante des options d'achat de La Sécurité, Compagnie d'Assurances Générales du Canada, de La Sauvegarde Compagnie d'Assurance sur la Vie et de Fiducie du Québec a été établie à leur valeur aux livres à la fin de l'exercice.

Le placement en parts sociales de l'Institut Coopératif Desjardins et non consolidé représente 40,168 parts sociales sur 40,188 parts sociales émises et en circulation à la fin de l'exercice. Le placement est inscrit au coût au moment des transactions.

La participation dans l'avoir des membres totalise:

	1977	1976
Au moment des acquisitions	\$818,620	\$818,620
À la fin de l'exercice	\$933,552	\$903,570

Le placement en actions ordinaires de Société d'investissement Desjardins et non consolidé représente 471 actions sur 202,146 actions ordinaires émises et en circulation à la fin de l'exercice. Le placement est inscrit au coût au moment de la transaction.

La participation dans l'avoir des actionnaires totalise:

	1977	1976
Au moment de l'acquisition	\$47,100	\$47,100
À la fin de l'exercice	\$48,781	\$48,156

Le placement en actions de Service de Sécurité C.P.D. Inc. et non consolidé représente 3 actions sur 12 actions ordinaires émises et en circulation au 30 septembre 1977. Le placement est inscrit au coût au moment de la transaction.

La participation dans l'avoir des actionnaires totalise au 30 septembre 1977:

	1977	1976
Au moment de l'acquisition	\$ 300	\$ 300
Au 30 septembre 1977 (31 décembre 1976)	\$44,796	\$27,776

La valeur courante des placements dans les organismes du Mouvement Desjardins a été établie à leur coût d'origine à l'exception des valeurs courantes de l'Institut Coopératif Desjardins et de Société d'Investissement Desjardins qui ont été établies à la valeur aux livres à la fin de l'exercice et de Service de Sécurité C.P.D. Inc. qui a été établie à la valeur aux livres non vérifiée au 30 septembre 1977 parce que les états financiers au 31 décembre 1977 n'étaient pas disponibles.

6. IMMOBILISATIONS

Coût

	Au début	Acquisitions	Diminutions	À la fin
Terrains	28,570	475,530		504,100
Aménagements paysagistes	104,809			104,809
Bâtisses	613,348	79,511		692,859
Mobilier et équipement	1,259,614	221,726	775	1,480,565
Ordinateurs	6,382,999	216,648		6,599,647
Automobiles	24,119			24,119
Améliorations locatives	908,041	360,929	102,877	1,166,093
	9,321,500	1,354,344	103,652	10,572,192

Amortissement accumulé

	Au début	Diminutions	Amortissement	À la fin
Aménagements paysagistes	29,246		3,023	32,269
Bâtisses	184,739		22,156	206,895
Mobilier et équipement	693,187		157,475	850,662
Ordinateurs	607,327		1,151,892	1,759,219
Automobiles	8,320		4,740	13,060
Améliorations locatives	189,464	102,877	121,831	208,418
	1,712,283	\$ 102,877	\$1,461,117	3,070,523
Coût moins amortissement accumulé	\$7,609,217			\$7,501,669

7. FRAIS REPORTÉS

	1977	1976
Frais d'organisation du service informatisé de paie	80,811	
Frais de préparation du programme provincial de formation en gestion (coût \$129,240)	28,070	74,082
Frais des équipements supplémentaires occasionnés par le déménagement des ordinateurs à Place Desjardins (coût \$240,316) ..	192,256	240,316
Frais de développement et de conversion au terminal 3600 (coût \$1,819,082)	1,819,082	775,593
Frais de développement et d'implantation du nouveau système comptable de La Fédération (coût \$55,675)	37,118	
Frais de développement du système de prévisions budgétaires des Caisses (coût \$146,156)	97,437	
Frais de développement du système informatisé de gestion des ressources humaines (coût \$59,396)	39,598	
	<u>\$2,213,561</u>	<u>\$1,170,802</u>

8. DETTE À LONG TERME

	1977	1976
Effet à payer, 10% (1976, 11 1/4%), remboursable par versements mensuels de \$140,000, capital et intérêts et échéant en 1981	4,900,567	6,027,295
Portion échéant au cours du prochain exercice	1,255,227	1,070,163
	<u>\$3,645,340</u>	<u>\$4,957,132</u>

9. CAPITAL SOCIAL

Au cours de l'exercice, La Fédération a émis \$948,050 de capital social.

Le capital émis et payé de La Fédération au 31 décembre 1977 totalise 452,255 parts sociales réparties entre 15 membres (au 31 décembre 1976, 262,645 parts sociales réparties entre 17 membres).

10. LOI ANTI-INFLATION

Depuis le 14 octobre 1975, La Fédération est assujettie à la loi anti-inflation fédérale en ce qui concerne la rénumération. La Fédération s'est conformée à la loi et à ses règlements au cours de l'exercice.

Cette section présente la situation consolidée au 31 décembre 1977 de l'actif, du passif, des revenus et des dépenses de l'ensemble des Caisses populaires Desjardins et des unions régionales, et des données statistiques caractérisant les principaux services d'épargne et de crédit utilisés par près de 3,700,000 membres.

Portant sur l'ensemble des caisses populaires et des unions régionales et ne constituant qu'un document statistique, cette section, d'une valeur informative, n'a pas fait l'objet d'examen de la part des vérificateurs de la Fédération.

Au cours de l'année 1977, le nombre de caisses est passé de 1,245 à 1,248. L'augmentation observée résulte de quatre (4) fondations et d'une liquidation. C'est la première fois depuis plus de cinq (5) ans qu'on assiste à une augmentation du nombre de caisses populaires. La présence physique sur le territoire s'est aussi accrue par l'ouverture de quinze (15) comptoirs ou « locaux auxiliaires ». C'est ainsi qu'à la fin de 1977 on comptait au Québec 1,248 caisses et 183 comptoirs.

À la fin de 1977, les caisses regroupaient près de 3,700,000 épargnants. Elles administraient 884,000 prêts: 653,000 sur reconnaissance de dette et 231,000 avec garantie hypothécaire.

Tableau 1

La situation consolidée de l'actif et du passif fait état de la provenance et de l'utilisation des fonds reçus par l'ensemble des caisses populaires et des unions régionales.

La consolidation des situations des caisses populaires et des unions régionales à la fin de 1977 engendre un actif total inférieur à celui des caisses populaires. Ce phénomène est attribuable à la canalisation plus importante de fonds par le système des « vases communicants ».

Tableau 2

La situation consolidée des revenus et dépenses caractérise les opérations réalisées en 1977 par l'ensemble des Caisses populaires Desjardins et par les unions régionales.

Le partage observé en 1977 du trop-perçu des caisses populaires ayant tenu leur assemblée générale donne les résultats suivants: 42% en ristournes, 15% en impôts et 43% en virement à la réserve générale.

Tableau 3

La classification des titres détenus par catégorie de débiteurs telle que présentée au tableau 3 illustre en regard de la situation de l'année dernière une légère amélioration de la liquidité.

Tableau 4

Les prêts en cours au 31 décembre 1977 des caisses populaires et des unions régionales sont répartis d'après les diverses catégories d'emprunteurs. Le montant global des prêts en cours correspond à plus de \$6 milliards et environ 90% des bénéficiaires sont des particuliers.

Tableau 5

Les croissances annuelles de 1973 à 1977 de l'actif et des principaux services de l'ensemble des Caisses populaires Desjardins sont énumérées sur ce tableau statistique.

En 1977, l'actif des caisses populaires s'est accru de \$1,282 millions soit à un rythme annuel de 20.4%.

Le total des prêts en cours a progressé en 1977 de 26.5% et le dû aux membres de 19.7%.

Il importe de souligner un ralentissement en 1977 en regard de 1976 de la croissance des prêts sur reconnaissance de dette des dépôts d'épargne stable et des dépôts d'épargne à terme. Par contre, les parts sociales se sont accrues à un rythme de

30.8% et les prêts avec garantie hypothécaire ont maintenu une progression élevée voisine de 30%.

Tableau 6

Ce tableau illustre l'évolution rencontrée au cours des cinq (5) dernières années de la structure des prêts et des montants dus aux membres dans les Caisses populaires Desjardins.

Par rapport au dû aux membres, le solde des prêts sur reconnaissance de dette correspond en décembre 1977 à 21.7% soit au même niveau qu'en 1976; quant au solde des prêts avec garantie hypothécaire, le même rapport s'établit à 48.6% en décembre 1977 en regard de 44.8% à la fin de l'année 1976.

Les dépôts d'épargne avec opérations représentent, en décembre 1977, 35.9% du total des parts sociales et des dépôts d'épargne; on assiste donc depuis plus de cinq (5) ans à une baisse constante de l'importance relative des dépôts d'épargne avec opérations dans les caisses populaires.

Quant aux dépôts d'épargne stable et aux dépôts d'épargne à terme, leur importance relative respective est passée, au cours de l'année 1977, de 18.3% à 18.9% pour l'épargne stable et de 34.7% à 36.5% pour l'épargne à terme.

Tableau 7

Le nombre et la valeur des prêts effectués annuellement par les Caisses populaires Desjardins de 1973 à 1977 inclusivement font l'objet de ce tableau.

En 1977, les Caisses populaires Desjardins ont consenti 588,000 prêts pour une valeur de \$3,038 millions; le nombre de prêts effectués sur reconnaissance de dette a été 515,000 correspondant à \$1,566 millions et le nombre de prêts avec garantie hypothécaire s'est élevé à 73,000 pour une valeur de \$1,472 millions.

Tableau 1
LES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS ET LES UNIONS RÉGIONALES
SITUATION CONSOLIDÉE DE L'ACTIF ET DU PASSIF
au 31 décembre 1977 (en milliers de \$)

ACTIF	Caisse populaires	Unions régionales	Ensemble consolidé	Prorata (dû aux membres)
	\$	\$	\$	%
ENCAISSE				
Numéraire et effets en main	176,654	46,295	222,949	
Dépôts banques à charte	11,224	101,551	112,775	
Dépôts U.R. ou autres C.P.D.	1,593,590	31,755	— *	
Effets en transit	—	—	112,349*	
Total de l'encaisse	1,781,468	179,602	448,073	6.3
PORTEFEUILLE (1)				
Titres liquides	434,748	830,098	918,429*	13.0
Placements	167,333	457,258	624,591	8.8
Autres valeurs	13,567	227,479	230,106*	3.3
Total du portefeuille	615,649	1,514,835	1,773,126	25.1
PRÊTS (2)				
Sur reconnaissance de dette	1,528,294	208,460	1,620,767*	22.9
Avec garantie hypothécaire	3,427,265	14,632	3,441,861*	48.7
Total des prêts	4,995,559	223,092	5,062,628	71.6
Immobilisations	145,188	9,297	154,485	
Autres éléments de l'actif	62,981	44,272	98,482*	
TOTAL DE L'ACTIF	7,560,845	1,971,098	7,536,794	
PASSIF ET RÉSERVES				
PARTS SOCIALES	613,848	11,015	613,923*	8.7
DÉPÔTS D'ÉPARGNE				
Dépôts des C.P.D. ou U.R.	—	1,520,384	— *	
Épargne avec opérations	2,530,587	19,885	2,550,472	36.1
Épargne stable	1,331,329	—	1,331,329	18.8
Épargne à terme	2,569,561	346,418	2,569,561*	36.4
Dû aux membres	7,045,325	1,897,702	7,065,285	100.0
Emprunts	108,802	21,902	21,902*	
Autres éléments du passif	127,507	16,797	135,699*	
Total du passif	7,281,634	1,936,401	7,222,886	
Trop-perçu non réparti	79,341	11,617	90,958	
Réserves	199,870	23,080	222,950	
TOTAL DU PASSIF ET DES RÉSERVES	7,560,845	1,971,098	7,536,794	

(1) Pour la répartition détaillée, voir tableau 3

(2) Pour la répartition détaillée, voir tableau 4

La situation consolidée de l'actif et du passif indique la véritable utilisation des fonds reçus par les Caisse populaires Desjardins.

Ce tableau ne doit se lire que verticalement. Les soldes marqués d'un* dans la colonne « SITUATION CONSOLIDÉE » ont fait l'objet de régularisation pour éliminer les doubles emplois.

La Fédération de Québec des Caisse populaires Desjardins.

Tableau 2
LES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS ET LES UNIONS RÉGIONALES
SITUATION CONSOLIDÉE DES REVENUS ET DÉPENSES
du 01/01/77 au 31/12/77 (en milliers de dollars)

	Caisse populaires	Unions régionales	Consolidée	Prorata
	\$	\$	\$	%
REVENUS				
Intérêts sur prêts	469,825	19,722	484,844*	77.0
Intérêts sur encaisse et placements	121,677	128,897	127,797*	20.3
Autres revenus	16,015	14,502	17,309*	2.7
Total	607,517	163,121	629,950	100.0
DÉPENSES				
Salaires et avantages marginaux	99,846	20,982	120,828	21.6
Intérêts sur dépôts et emprunts	327,421	123,242	323,183*	57.8
Autres dépenses	117,602	10,670	115,064*	20.6
Total	544,869	154,894	559,075	100.0
TROP-PERÇU NON RÉPARTI	62,648	8,227	70,875	

* La différence observée entre le trop-perçu non réparti de la situation de l'actif et du passif (tableau 1) et celui du tableau ci-dessus, s'explique par le fait que les caisses populaires ne terminent pas toutes leur exercice financier à la même date.

La Fédération de Québec des Caisse populaires Desjardins.

Tableau 3
LES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS ET LES UNIONS RÉGIONALES
RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE
au 31 décembre 1977 (en milliers de \$)

	Caisse populaires	Unions régionales	Ensemble consolidé	Prorata
	\$	\$	\$	%
TITRES LIQUIDES				
Bons du trésor, billets, etc.	—	326,204	326,204	18.4
Dépôts à terme	346,951	25,199	25,732*	1.5
Canada	1,713	125,810	127,523	7.2
Québec	78,355	307,179	385,534	21.7
Hydro-Québec	7,730	45,706	53,436	3.0
Sous-total	434,749	830,098	918,429	51.8
PLACEMENTS				
Municipalités	94,203	269,417	363,620	20.5
Commissions scolaires	58,635	135,332	193,967	10.9
Collèges, hôpitaux, fabriques	13,066	44,690	57,756	3.3
Coopératives	1,429	7,819	9,248	0.5
Sous-total	167,333	457,258	624,591	35.2
AUTRES VALEURS				
Mouvement des Caisses populaires Desjardins	13,567	80,550	83,177*	4.7
Actions et placements divers	—	146,929	146,929	8.3
Sous-total	13,567	227,479	230,106	13.0
TOTAL	615,649	1,514,835	1,773,126	100.0

Les soldes marqués d'un astérisque (*) dans la colonne « UNIONS RÉGIONALES » ont fait l'objet de régularisation pour éliminer les doubles emplois dans la situation consolidée de l'actif et du passif.

La Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins.

Tableau 4
LES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS ET LES UNIONS RÉGIONALES
RÉPARTITION DES PRÊTS EN COURS
au 31 décembre 1977 (en milliers de \$)

	Sur reconnaissance de dette		Avec garantie hypothécaire		Ensemble consolidé	Prorata
	Caisse populaires	Unions régionales	Caisse populaires	Unions régionales		
	\$	\$	\$	\$	\$	%
CORPS PUBLICS						
Coopératives	6,635	9,422	6,389	3,202	25,648	0.5
Municipalités	18,926	18,556	—	—	37,482	0.7
Commissions scolaires	17,850	50,362	—	—	68,212	1.4
Autres institutions	13,785	1,793	11,774	909	28,261	0.6
Total	57,196	80,133	18,163	4,111	159,603	3.2
PARTICULIERS						
Cultivateurs	109,849	—	19,790	—	129,639	2.5
Commerçants et industriels	72,462	11,490	172,725	4,990	261,667	5.2
Étudiants	92,948	—	—	—	92,948	1.8
Autres	1,214,455	857	3,217,100	5,495	4,437,907	87.7
Total	1,489,714	12,347	3,409,615	10,485	4,922,161	97.2
Prêts Unions régionales	—	—	—	—	—	—
Prêts Caisse populaires	—	115,987	—	36	—	*
Moins: provisions pour créances douteuses	(18,616)	(7)	(513)	—	(19,136)	(0.4)
GRAND TOTAL	1,528,294	208,460	3,427,265	14,632	5,062,628	100.0%

Le solde marqué d'un astérisque (*) de l'« ENSEMBLE CONSOLIDÉ » a fait l'objet de régularisation pour éliminer les doubles emplois dans la situation consolidée de l'actif et du passif.

La Fédération de Québec des Caisse populaires Desjardins.

Tableau 5
LES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS ACTIF, PRÊTS ET DÛ AUX
MEMBRES CROISSANCES ANNUELLES DE 1973 à 1977

	1973	1974	1975	1976	1977
ACTIF	%	%	%	%	%
Prêts sur reconnaissances de dette	20.4	14.8	20.4	21.5	20.4
Prêts avec garantie hypothécaire	28.6	19.8	17.9	24.5	19.4
TOTAL DES PRÊTS	30.6	21.1	20.0	32.0	29.9
Parts sociales	29.9	20.6	19.3	29.4	26.5
Épargne avec opérations	24.2	2.8	25.3	16.3	30.8
Épargne stable	12.0	1.2	15.9	8.7	10.4
Épargne à terme	19.8	26.9	45.1	37.1	23.3
TOTAL DÛ AUX MEMBRES	40.4	38.2	16.9	31.5	25.6
	20.8	14.7	21.0	21.2	19.7

La Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins.

Tableau 6
LES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS PRÊTS ET DÛ AUX MEMBRES
STRUCTURES COMPARÉES DE 1973 À 1977

	1973		1974		1975		1976		1977	
	Solde en milliers de \$	Prorata dû aux membres								
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
Prêts sur reconnaissances de dette	727,987	20.8	872,035	21.7	1,028,063	21.2	1,279,996	21.7	1,528,294	21.7
Prêts avec garantie hypothécaire	1,376,361	39.3	1,666,905	41.5	1,999,623	41.2	2,638,685	44.8	3,427,265	48.6
TOTAL DES PRÊTS	2,104,348	60.1	2,538,940	63.2	3,027,686	62.4	3,918,681	66.5	4,955,559	70.3
Parts sociales	313,467	8.9	322,222	8.0	403,691	8.3	469,471	8.0	613,848	8.7
Épargne avec opérations	1,798,470	51.3	1,820,002	45.4	2,109,662	43.4	2,292,759	39.0	2,530,587	35.9
Épargne stable*	428,119	12.2	543,245	13.5	787,875	16.2	1,079,725	18.3	1,331,329	18.9
Épargne à terme	963,019	27.5	1,330,964	33.1	1,556,370	32.1	2,046,068	34.7	2,569,561	36.5
TOTAL DÛ AUX MEMBRES	3,503,075	100.0	4,016,433	100.0	4,857,598	100.0	5,888,023	100.0	7,045,325	100.0

* Comprend en plus des dépôts d'épargne avec retraits au comptoir seulement, les dépôts d'épargne dans les comptes de caisses scolaires, de Noël et de vacances et dans d'autres catégories de comptes; depuis 1975, inclut les dépôts aux comptes d'épargne-retraite et d'épargne-logement.

La Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins.

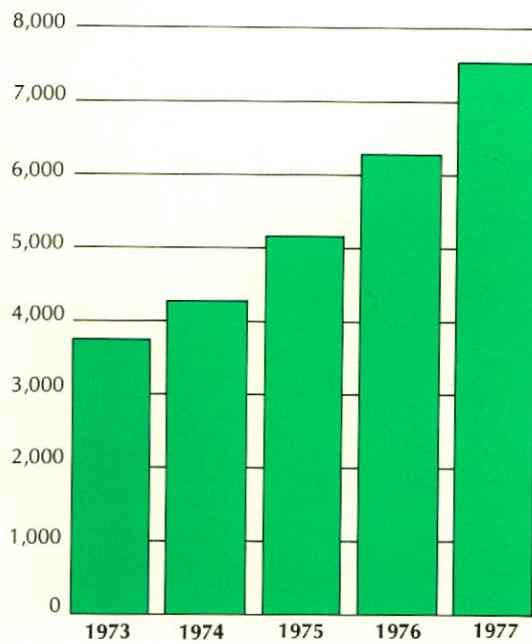
TABLEAU 7
LES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS
PRÊTS EFFECTUÉS — NOMBRE ET VALEUR DE 1973 À 1977
(nombre et valeur en milliers)

	1973		1974		1975		1976		1977	
	Nombre	Valeur								
		\$		\$		\$		\$		\$
Prêts sur reconnaissances de dette	372	744,033	362	848,000	387	959,994	422	1,264,394	515	1,566,312
Prêts avec garantie hypothécaire	50	548,386	45	566,000	42	653,354	57	1,077,682	73	1,471,664
TOTAL DES PRÊTS	422	1,292,419	407	1,414,000	429	1,613,348	479	2,342,076	588	3,037,976

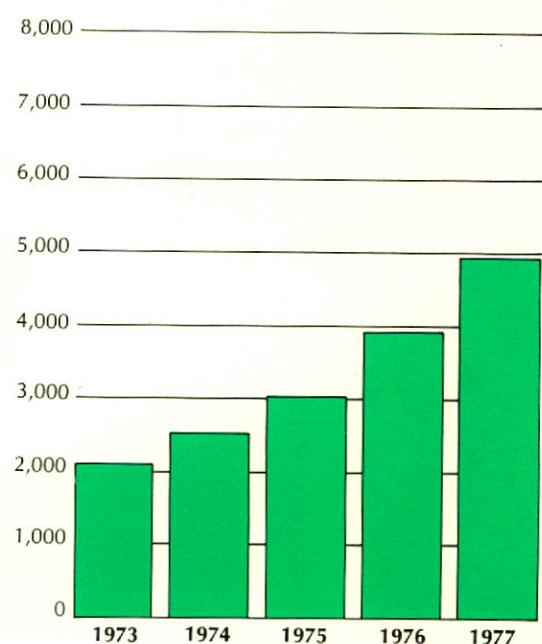
La Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins.

**Caisse populaires Desjardins actif, prêts et dû aux membres.
Évolution de 1973 à 1977 (en millions de \$)**

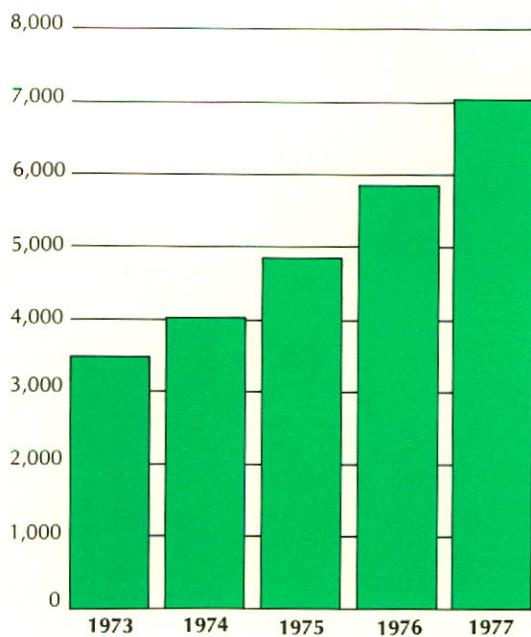
ACTIF



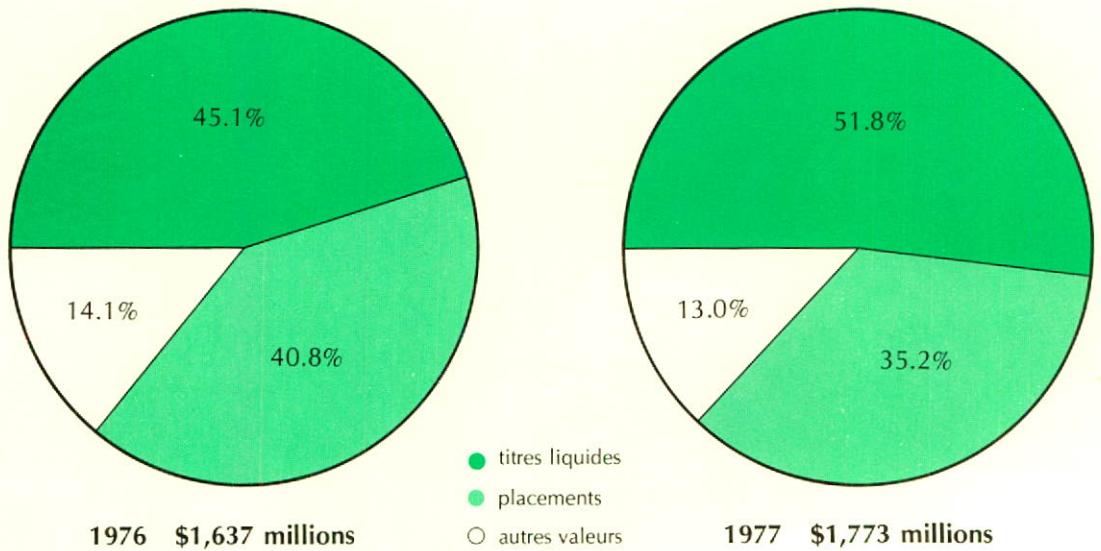
PRÊTS



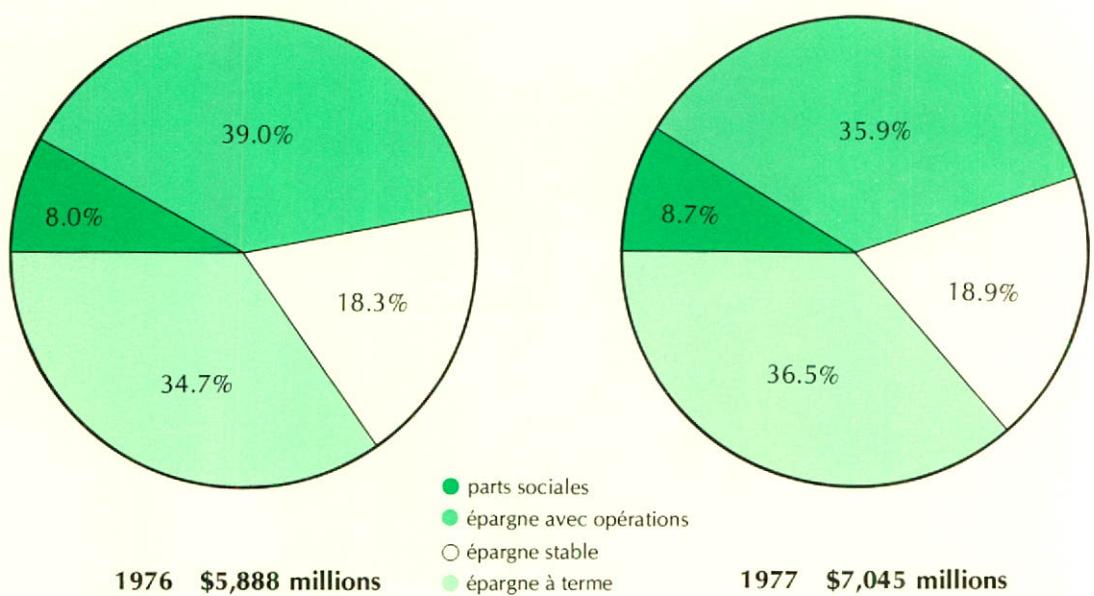
DÛ AUX MEMBRES



Caisse populaires Desjardins et unions régionales.
Évolution de la répartition du portefeuille de 1976 et 1977
(en millions de \$)



Caisse populaires Desjardins
Évolution de la structure des montants dus aux membres
de 1976 et 1977
(en millions de \$)



Couverture et présentation typographique: Carole pouliot

Réalisation: Direction des communications
La Fédération de Québec des Caisses Populaires Desjardins

Impression: Charrier & Dugal (1965) Ltée

desjardins



**mouvement
des caisses populaires
desjardins**